

volonté

notre

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-45 leurs Enfants et Amis
Fondateur Isi Blum (Cleiman)

N° 24 - 1^{er} Trimestre 2004

Éditorial

Congrès de la L.I.C.R.A., dîner du C.R.I.F., rassemblement à Berlin, la visite du Président Moshé Katsav en France, événements dont nous approuvons l'aspect positif des réactions qui en découlent.

L'antisémitisme en France se noue entre autre autour du conflit israélo-palestinien.

La poussée antijuive évolue dans tous les sens. Nous renonçons à publier les réactions antisémites tant elles sont innombrables, même un artiste à la recherche d'un public s'engage dans cette voie et y trouve des soutiens.

De la forte présence d'une extrême droite qui n'a jamais renié Vichy et ses lois antijuives jusqu'à l'islamisme intégriste qui

n'hésite pas à faire du juif la cause de tous les maux de la terre. De l'extrême gauche et une partie de la gauche qui leur emboîtent le pas, influencées par la vague islamiste intégriste et des soi-disant intellectuels qui répandent les plus virulents arguments antisémites et ne font rien pour éteindre le feu qu'ils allument.

L'antijudaïsme est banalisé, normalisé. Oubliée la Shoah. Les négationnistes marquent des points. Un faux antisémite datant de la Russie tsariste *Les Protocoles des Sages de Sion* est largement diffusé.

Dans un sondage commandé par la Commission Européenne, Israël est cité en tête des pays qui menacent la paix devant l'Iran, la Corée du Nord et les États-Unis.

L'antijudaïsme est banalisé, normalisé. Oubliée la Shoah...

Un courant déferle dans le monde contre le peuple juif, ses déclarations nourrissent le terrorisme.

Nous sommes meurtris par les agressions verbales et physiques commises sur les enfants juifs par d'autres enfants, endoctrinés.

Nous appelons les musulmans de France à réagir contre la propagande antijuive, nous sommes sur le même bateau et l'antiracisme est une cause commune.

Nous, filles et fils d'immigrés, qui avons été formés et éduqués par l'école laïque et républicaine, nous adhérons sans réserve à l'école égalitaire, sans catégorie, c'est l'une des conditions de l'intégration, nous en sommes la

preuve.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, nous sommes attentifs à tout rapprochement entre Israéliens et Palestiniens se dirigeant vers la paix. Les extrémistes des deux bords sont un obstacle majeur.

Nous enregistrons avec satisfaction l'attitude du gouvernement et exigeons des autorités de la République Française la plus grande vigilance, le danger est réel.

Nous, Engagés Volontaires, Anciens Combattants Juifs, Enfants et amis, avons le devoir de continuer la lutte pour que la France reste le pays de la liberté et de la fraternité pour laquelle nos camarades sont morts.

Joseph OKONOWSKI
Président de l'Union

Sommaire

Commémorations p.2

Les participations de l'Union aux cérémonies commémoratives. *Paul Roche*

Manifeste de l'Union contre les actes antisémites p.3

Les Régiments "ficelles" p.4

Les régiments étrangers dans la Campagne de France. *Bernard Edinger.*

Les juifs étrangers et la loi de 1901 p.6

De l'immigration à l'intégration. *David Douvette*

60^e anniversaire de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie p.8

Ida Apeloig

Le cours de peinture de François Szulman p.9

L'exposition 2003 de "l'école Szulman".
Émile Jarraud

L'atelier d'écriture animé par Léa Wajs p.10

Notre atelier.
Simone Fenal et Annie Khachauda

10^e anniversaire de la chorale MIT A TAM. p.11

Georgette et Nadia

Les cours de Yiddish animés par Batia Baum p.12

Sur les traces de Tevye le laitier. *Rose Jarraud*
Di « Brenendike likht » de Bella Chagall.
Nadia Grobman

Les sorties de Paris. p.12

Gisèle Rotbar

Le bridge p.12

Sylviane Braka-Grobman

Nos peines p.14-15

Hommage à Léon Zylberstajn. *Simon Grobman*
Hommage à Max Sarcey. *François Szulman*
Hommage à Jean Braumann. *Marcel Apeloig*
Hommage à Hélène Celnick. *Jo Okonowski*
A notre cousin disparu. *Ida et Marcel Apeloig*
Hommage à Esther Teicher. *François Szulman*

Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs leurs Enfants et Amis
26, rue du Renard - 75004 Paris
Tél. : 01 42 77 73 32 - Fax & rep : 01 42 77 52 59

Comité de rédaction : Nadia et Simon Grobman, Simone Fenal, Émile Jarraud, David Douvette, Jo Okonowski, Paul Roche, François Szulman.

Photos : Dora Bayart et Henri Zytnicki

Réalisation : CL2 (Paris)

1^{er} trimestre 2004 - prix du numéro : 3,81 €
n° 24 - commission paritaire : 1092 D 73

Commémorations

Cérémonie à la mémoire des soldats juifs morts pour la France



Le dimanche 1^{er} juin, comme chaque année depuis 1947, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts, au cimetière de Bagneux-Parisien sous lequel reposent soixante-dix héros tués sur les champs de bataille de France pendant la guerre 1939-1945. Cette cérémonie annuelle était placée cette année sous le patronage de M. Hamlaoui Mekachera Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, en présence d'éminentes personnalités civiles, militaires et religieuses dont le médecin-chef Foll, représentant Madame Alliot-Marie Ministre de la Défense. Le Général Jegou, représentant M. Christian Poncelet, Président du Sénat. M^{me} Christienne, représentant M. Delanoë Maire de Paris, etc...

La cérémonie, dirigée par François Szulman avec la participation d'un clairon et d'un tambour de la Musique Principale de l'Armée de Terre a commencé par un émouvant dépôt de gerbes. Le service religieux a été célébré par l'Aumônier Général de l'Armée de Terre, M. le rabbin Azogui et M. Kuperty ministre officiant. La chorale Mit A Tam de l'Union a interprété des chants de circonstance. Une quinzaine de porte-drapeaux des Associations d'Anciens Combattants ont honoré la

cérémonie par leur présence.

Plusieurs personnalités ont pris la parole :

M. Joseph Okonowski, Président de l'Union, M. Maurice Kling, Président de la F.N.D.I.R.P. au nom de l'U.F.A.C., M. Jean-Pierre Allali pour le C.R.I.F.

M^{me} Odette Christienne Maire-adjointe de Paris chargée de la mémoire dont nous avons relevé les paroles suivantes : « *car nous ne saurions oublier que certaines dettes ne s'éteignent jamais. Parmi elles, celles contractées envers les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs qui nous ont transmis, avec ce formidable élan d'espérance, l'héritage d'un acharnement séculaire, celui de tous ceux qui ont tenu dans leurs mains une parcelle du destin de la France et assuré encore et toujours, aux heures les plus graves de son histoire, le triomphe de ses vertus traditionnelles de liberté et de fraternité.* »

M. Simon Grobman au nom de l'Union a clôturé cette cérémonie. Rappelons, que la tâche primordiale de l'Union est de perpétuer la Mémoire de l'engagement des Combattants Juifs morts pour la France.

Paul Roche

Les participations de l'Union aux cérémonies commémoratives

Nos Porte-Drapeau, Paul Roche, Gilles Mittelman et Lucien Bura étaient présents aux différentes commémorations où ils ont dignement représenté notre union. Principalement : la ranimation de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. Pithiviers – Beaune-la-Rolande. La rafle du Vel d'Hiv. Aux inaugurations des plaques dans les écoles en mémoire des enfants juifs déportés puis assassinés et aux nombreuses manifestations commémoratives d'Anciens Combattants.

Manifeste

Ça suffit, que l'on fasse cesser immédiatement le déferlement de la haine et de la violence antisémites.

Les Engagés Volontaires, Anciens Combattants juifs, leurs Enfants et Amis, adressons ce manifeste :

A Monsieur Jacques Chirac Président de la République

Nous Engagés Volontaires, Anciens combattants Juifs, Leurs Enfants et Amis dont les nôtres sont tombés au champ d'honneur lors des deux guerres mondiales pour la défense de leur patrie de cœur, nous qui comptons dans nos rangs nombre de rescapés de la déportation et nombre d'orphelins dont les parents ont été assassinés et qui ont été cachés : nous disons ça suffit !

Nous juifs, qui vivons encore douloureusement les traumatismes de la Shoah, nous qui pensions ne plus connaître ni subir à nouveau la haine et la violence antisémites, voilà que celles-ci s'expriment sans retenue à travers le monde, faisant déjà trop de victimes.

La France, terre d'espoir que les juifs immigrés se sont choisis pour ce qu'elle représentait d'accueil, de liberté et de générosité, la France, que l'on espérait guérie de tout antisémitisme après l'occupation et Vichy, est aujourd'hui le théâtre d'actes antisémites comme elle n'en a jamais connus depuis la libération. Plus de 250 actes dont certains très graves ont été perpétrés en 2003. Des synagogues, des écoles juives et des centres communautaires sont incendiés, des rabbins agressés, des enfants molestés dans la rue et dans les écoles de la République. Cette école de la République laïque symbole de l'intégration pleinement réussie jusque-là par toutes les générations issues de l'immigration.

Ces actes sont intolérables, et tous les prétextes utilisés pour les "expliquer" par les événements du Proche-Orient sont de nature à encourager le crime. Nous dénonçons avec force tous les démagogues de tous bords en quête de futurs suffrages électoraux qui sont disposés à faire des concessions mettant en cause la laïcité et avec elle toutes les valeurs humaines fondamentales de la République.

Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard pour arrêter ce processus infernal, nous savons trop où il mène.

Nous interpellons avec fermeté les plus hautes autorités de l'État afin, qu'au-delà des bonnes inten-

tions et des paroles rassurantes, soient prises dans les plus brefs délais, les mesures et les dispositions déjà prévues par la loi qui devraient punir sévèrement les auteurs de ces propos et actes antisémites. Nous sollicitons l'engagement net et sans la moindre ambiguïté de tous les partis politiques démocratiques pour qu'au-delà des condamnations de principe, ils contribuent activement à combattre la haine et la violence.

Nous attendons qu'il en soit de même pour toute la nation française.

Nous interpellons les médias, qui, au-delà de la légitime information ont contribué et contribuent encore à alimenter insidieusement la confusion dans les esprits qui mêle Israël et les juifs du monde entier.

Nous interpellons certaines associations, qui au nom des droits de l'homme et de l'antiracisme, font leurs arguments de la minorité intégriste et contribuent à remettre en cause la laïcité.

Nous accusons sévèrement tous ceux, intellectuels et politiques qui prétendent que la judéophobie actuelle n'est dûe qu'aux juifs eux-mêmes, collectivement responsables de la situation proche-orientale.

Nous rejetons toute commisération, et nous exigeons des actes immédiats. Toute tergiversation et toute "compréhension" à caractère social, religieux ou politique ne peuvent qu'encourager les criminels.

Quant à nous, nous entendons développer nos relations avec toutes les composantes de la société, particulièrement avec le mouvement associatif, dans tous les milieux, y compris les musulmans, maintenir un dialogue permanent, et lutter avec eux contre tous les racismes, dont nous sommes victimes aujourd'hui et dont ils pourraient être victimes demain.

Les régiments "ficelles"

Les volontaires étrangers de la campagne de France

Le 22^e Régiment de Marche de Volontaires Étrangers (22^e RMVE) fut l'une des rares unités citées lors de la désastreuse campagne de France de mai-juin 1940. Majoritairement composés de réfugiés espagnols républicains et d'immigrés juifs d'Europe centrale, les régiments de volontaires étrangers étaient très mal équipés, d'où l'appellation de "régiments ficelles".

Selon les historiens de la Légion étrangère, les volontaires du 22^e RMVE sont partis « faire la guerre sans jugulaires de casques, sans bretelles de fusils, sans cartouchières dorsales, sans courroies de bidons, sans havresacs (remplacés par des toiles de tentes !), se débrouillant de bric et de broc, à grands renforts de ficelles pour faire tenir leurs équipements » (revue Képi Blanc, mai 1989).

« Nous avons des armes collectives modernes : fusils-mitrailleurs, mitrailleuses et canons de 25 », se remémore, pour Terre Information Magazine, Joseph Okonowski, un ancien du 22^e. « Mais nos armes individuelles étaient d'antiques fusils Lebel d'un autre âge. Un des grands plaisirs de ma vie a été de trouver sur le champ de bataille des fusils modernes à côté, hélas ! de cadavres de soldats d'autres unités. J'ai ainsi ramassé un MAS-36 et j'ai tout de suite tiré un coup de feu en l'air, pour le plaisir et pour vérifier son fonctionnement », explique-t-il.

Cité à l'ordre de l'armée

Engagé en mai dans la Somme face à la "Blitzkrieg", le 22^e RMVE, créé seulement sept mois auparavant, va reprendre à l'ennemi plusieurs villages entre Amiens et Saint-Quentin. Mais c'est à Fresnes-Mazancourt, Miséry et Marchépot, les 5, 6 et 7 juin, qu'il méritera une citation à l'ordre de l'armée rappelant qu'il a



été « jeté dans la bataille bien qu'incomplètement équipé et à peine amalgamé. (...) Complètement entouré par les unités blindées ennemies, violemment bombardé, tant par les avions que par l'artillerie, il a résisté héroïquement pendant quarante-huit heures à toutes les attaques, réussissant pendant ce temps à conserver l'intégrité des localités qui constituaient l'ossature

de la position confiée à sa garde », peut-on y lire.

Refusant les offres de reddition, le 22^e RMVE se bat au corps à corps jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 800 hommes valides (sur environ 2 500), qui partiront en captivité. Sa Croix de Guerre 1939-1945 avec palme, orne aujourd'hui le drapeau du 2^e Régiment Étranger d'Infanterie.

Quelque 12 000 étrangers de 47 pays signeront des engagements pour la durée de la guerre (EVDG) dès septembre 1939. Dépendant administrativement de la Légion étrangère, les EVDG formeront les 21^e, 22^e et 23^e RMVE.

Certains renforceront des unités traditionnelles de la Légion. L'ambiance dans "les régiments ficelles" n'est pas celle de la Légion. Les officiers supérieurs, et quelques capitaines, d'active ou rappelés de la retraite, venaient de la Légion ou y avaient servi. Mais la plupart des autres officiers ainsi que les sous-officiers étaient des réservistes de la "régulière".

Esprit de corps

Le dépôt commun des RMVE, au camp du Barcares, près de Perpignan, avait "accueilli" derrière des barbelés gardés par les gendarmes, des réfugiés fuyant l'Espagne. L'ensemble fut décrit comme tenant physiquement « davantage du camp de prisonniers, et même du camp de concentration. » Selon Albert Brothier, lieutenant et commandant de compagnie au 22^e

RMVE, « les conditions d'existence étaient tout aussi sévères pour les cadres que pour la troupe. La pauvreté et l'indigence des équipements et de l'habillement entraînaient un laisser-aller apparent, que nous devons bien tolérer, comme un certain débraillé bon enfant. Et comment n'y aurait-il pas eu de familiarité quand nous nous retrouvions tous autour des mêmes robinets pour la toilette matinale ? Saint-Cyrien, issu de l'infanterie métropolitaine, le lieutenant



Brothier est un des rares officiers d'active. Il se souvient d'une discipline librement consentie. Mais il se rappelle que son ordonnance espagnole l'appelait « papa » et que son arrivée dans les baraques, le matin, était accueillie par de joyeux « buenos dias papa » plutôt que par un réglementaire « garde-à-vous ». S'ils ne sont pas portés sur la discipline formelle, les Espagnols ont une solide expérience guerrière. Décontraction, également, chez les volontaires juifs d'Europe centrale, surtout de Pologne, Roumanie et Hongrie. « Plus tard, j'ai compris pourquoi, dans l'armée d'Israël, la familiarité et le débraillé sympathique faisaient si bon ménage avec le

courage et une efficacité redoutable ». « Pour les Espagnols comme pour nos volontaires juifs, il y a une très forte motivation pour le combat anti-fasciste », se souvient leur ancien chef. « Nous autres juifs immigrés devions tout à la France », raconte aujourd'hui, Jo Okonowski, natif de Varsovie. « Nous aurions eu honte de ne pas nous battre pour elle. » Après leur capture, certains Espagnols seront envoyés au camp de concentration de Mauthausen et bien peu survivront. Si le statut militaire des Juifs est reconnu, leurs familles en France seront parmi les premières victimes des rafles de la police de Vichy.

Remises aux Allemands, elles seront gazées à Auschwitz. A son retour du stalag, le volontaire Szulim Malach trouve son logement vide. « Je ne revis jamais plus ma femme et mon enfant. Une voisine me raconta, en pleurant, avec quelle brutalité les miens avaient été déportés. » Tel sera également le sort d'anciens des RMVE qui n'avaient pas été capturés en 1940, et de grands blessés mutilés. D'autres combattront aux Glières, au sein de la Première Armée et de la 2^e DB. Le lieutenant Brothier rejoindra définitivement la Légion étrangère après sa captivité. Parmi les créateurs de ces unités parachutistes, il deviendra général de division après avoir commandé le 1^{er} Bataillon Etranger de Parachutistes en Indochine et le 1^{er} Régiment étranger parachutiste (1^{er} REP) en Algérie. L'ordonnance espagnole qui l'appelait « papa » partit également en Indochine et fit carrière dans la Légion.

Bernard Edinger

Paru dans *Terre magazine*, revue de l'armée de terre

Illustrations Moshe Bagel



Les Juifs étrangers et la Loi de 1901 « De l'immigration à l'intégration »

par David Douwette

Pour ce qui concerne les Juifs de nationalité française, la promulgation de la loi de 1901 relative aux droits des associations est un important acquis de libertés individuelles et collectives comme pour chacun de leurs concitoyens.

Ce que l'on ignore encore de nos jours, c'est que cette loi a rapidement connu des extensions et des applications en faveur des étrangers résidant sur le sol national.

Un acte de liberté

Bien que très fortement restrictives, ces extensions ouvrent des droits associatifs.

Pour les Juifs étrangers qui au début du XX^e siècle ne dépassent pas les 10 000 âmes, c'est avant tout la reconnaissance *de jure* de leur existence et de leur identité propre.

Pour tous ceux qui sont venus en France, principalement à cette époque originaires de Russie et de Pologne et qui ont fui la misère, les humiliations et les pogroms, le droit d'association même restreint est pour eux un accès à la liberté et l'un des premiers pas vers l'intégration au sein de la nation française.

Les premières structures légales dont les Juifs étrangers bénéficient alors, outre les associations culturelles liées au Consistoire Central ou indépendantes, sont des associations à caractère social, d'entraide et de secours. Les droits sociaux sont quasi inexistantes et les étrangers en sont exclus. Cette solidarité officiellement reconnue permet de venir en aide aux plus démunis.

Le problème le plus crucial pour les Juifs étrangers est celui de la mort.

Mourir en terre étrangère pour un Juif a toujours constitué une quadrature du cercle difficile à résoudre. Pendant longtemps les Juifs ne purent obtenir le droit d'être enterrés dans les cimetières, réservés aux seuls chrétiens. On les ensevelissait hors les murs le plus souvent dans des fosses communes. Puis ils eurent le droit d'avoir leurs propres cimetières. Enfin, avec la Révolution de 1789 et la reconnaissance de leur citoyenneté en 1791, les Juifs purent accéder à tous les cimetières dans des parties séparées leur étant réservées : "les carrés israélites". Progressivement cette séparation, stricte au départ, s'atténua.

L'obtention du droit d'inhumer ne résout pas entièrement le problème des Juifs étrangers. La plupart fraîchement immigrés vivent dans une précarité permanente qu'aggrave la situation économique et sociale de l'entre-deux-guerres. Une sépulture coûte excessivement cher.

Les premiers responsables des associations d'entraide trouvent une solution pour que chaque membre décédé d'une famille juive étrangère puisse être enterré dans le respect des lois religieuses pour ceux qui croient et dans la dignité de tous. Ils créent avec l'autorisation de l'Etat et l'accord des autorités rabbiniques, des tombes collectives sur la base d'un regroupement d'une même origine,

d'un pays, d'une région, d'une localité ou d'une même corporation professionnelle.

La multiplication des associations juives

Ainsi naissent et se multiplient un grand nombre d'associations à caractère mutualiste dont principalement les "Landsmanschaften" (les sociétés d'originaires). Le développement des applications de la loi de 1901 permet aux dirigeants de ces diverses et multiples associations d'organiser l'immigration dans les divers secteurs de la vie quotidienne et de répondre dans la mesure de leurs moyens, à ses besoins sociaux (dont certains sont cruciaux).

La santé, à une époque où n'existe pas encore de sécurité sociale, fait partie des grandes préoccupations du moment. Sous le couvert de la loi de 1901, des dispensaires voient le jour. Ils sont animés par des médecins, des infirmières et des assistantes sociales français de souche ou récemment naturalisées. L'OSE, "la mère et l'enfant", "la colonie scolaire" et beaucoup d'autres organisations dont nombre d'organisations non juives assurent le suivi de la prévention de l'hygiène et des soins. Les enfants sont pris en charge dès leur naissance.

L'école de la République et la laïcité : premiers facteurs d'intégration

Un des grands facteurs de l'intégration rapide des enfants Juifs immigrés ou issus de l'immigration est sans nul doute l'école de la République dans laquelle non seulement ils apprennent la langue française mais aussi et surtout dans laquelle on leur inculque les valeurs humanistes issues de la Révolution Française et que la démocratie française a développé, cette loi de 1901 sur les libertés publiques ou encore la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. C'est donc dans la reconnaissance du droit à la différence, dans le respect des autres et dans la tolérance que tous les enfants Juifs étrangers ont aimé immédiatement leur pays d'adoption. C'était cette image de la France qui avait incité leurs parents à la choisir pour fuir la misère et les pogroms de leur pays d'origine. Cette France terre d'accueil et de libertés pour tous les persécutés du monde entier, État de la "Déclaration des Droits de l'Homme". Une image qui restera forte jusqu'en 1940 en dépit de la dure réalité, des grandes difficultés sociales et des permanentes tracasseries administratives subies par les immigrants. En parallèle à l'école publique, creuset de la nouvelle nation française, les associations créent des patronages pour les enfants et des clubs pour les adultes où l'on cultive la spécificité des cultures juives et où l'on contribue fortement à inculquer les valeurs des libertés et d'humanisme de la République.

Les crises économiques et leurs conséquences

Les conséquences économiques et politiques de la première guerre mondiale bouleversent

l'Europe tout entière. Les grandes crises économiques dont celle, mondiale, de 1929 et les graves conséquences sociales qui en découlent, l'accès au pouvoir de gouvernements militaires, ultra conservateurs (Pologne, Roumanie, Hongrie), fascistes (Italie, Portugal puis Espagne) et nazis (Allemagne et Autriche entraînent un important flux migratoire vers la France. Des centaines et des centaines de milliers de personnes de tous âges arrivent d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne, de Roumanie, de Hongrie, du Portugal et d'Espagne, ainsi que des dizaines de milliers de juifs persécutés et menacés dans leur pays d'origine. La population juive étrangère passe de 40 000 à 160 000 âmes. En 1939 on estime la population immigrée à plus de quatre millions d'individus soit 10 % de la population globale.

Dans une France elle aussi en proie aux difficultés économiques et sociales, cette immigration massive, dans un laps de temps assez court, n'est pas sans poser de difficultés.

Tous ces arrivants sont à la recherche d'un toit et d'un travail et en tout premier lieu d'aide et de soutien. Si nombre d'immigrants Juifs peuvent compter sur un parent déjà sur place, le plus grand nombre ne peut attendre assistance qu'auprès des institutions juives de France. Celles-ci sont plus que réticentes, voire ouvertement hostiles à l'accueil de ces juifs venus de l'Est, à la réputation épouvantable (pouilleux, ignares, fainéants, voleurs, cupides, etc...), répandue par la presse xénophobe et antisémite et malheureusement relayée par la presse institutionnelle juive. *L'Univers Israélite*, organe du Consistoire Central ne cesse de faire part de ses craintes de voir entachée l'image de "l'honorable" communauté israélite de France par l'arrivée de ces Juifs.

Le rôle de la loi de 1901 en faveur de l'immigration

C'est encore la loi de 1901, à travers les "Landsmanschaften" (Société d'Originaires) qui offre aux nouveaux immigrants le meilleur accueil et les meilleures chances d'insertion rapide. Ces associations et les relations personnelles anciennes, amicales, politiques ou syndicales que tout arrivant peut y retrouver, fournissent un emploi dans les ateliers des petits métiers juifs (confection, tricot, bonneterie, fourrure, chaussure, etc.) mais aussi quand la situation du nouvel immigrant est légale, dans des entreprises non juives. Elles fournissent également quand cela est nécessaire un hébergement chez un « pays » ou chez un tiers.

Cependant cet accueil et cette solidarité ne s'exercent pas à l'égard de tous équitablement.

Nombre d'arrivants restent livrés à eux-mêmes et doivent se débrouiller seuls face aux mille problèmes qui les assaillent.

L'immigration entre l'accueil et l'exclusion

Les fluctuations des situations économiques entraînent une alternance des politiques gouvernementales à l'égard de l'immigration. Aux périodes de pénurie de main d'œuvre comme dans l'immédiate après première guerre mondiale, qui ouvrent grandes ouvertes les portes de la France (qui parcourt alors l'Europe à la recherche de main d'œuvre et offre des contrats de travail et même un hébergement), succèdent des périodes sombres de crises comme celles des années trente, qui génèrent une législation drastique et répressive à l'encontre des étrangers et provoquent en priorité la suppression de leurs emplois et souvent leur expulsion du pays. Tant bien que mal les associations se portent au secours des intéressés et tentent parfois avec succès d'empêcher les expulsions.

Le tissu associatif reflet de la communauté juive

L'entre-deux guerres voit se multiplier les associations d'autant plus que la communau-

té juive immigrée est loin d'être homogène et soudée. Comme toutes les autres communautés, elle est traversée par des clivages culturels, politiques et philosophiques. Les immigrants importent avec eux les querelles qui les avaient déjà opposés dans leur pays d'origine : laïcs et religieux, droite et gauche, sionistes et antisionistes, bundistes (socialistes) et communistes, etc...

Ainsi les Landsmanschaften se fédèrent au sein de deux organismes distincts, la Fédération des Sociétés Juives qui regroupe la droite et les mouvements de la gauche réformiste et de l'Union des Sociétés Juives proche du parti communiste.

Bien qu'interdits de toute expression politique et de tout engagement au risque de l'expulsion immédiate, les immigrants peuvent donc choisir et agir officiellement dans ce domaine au sein des associations à caractère mutualiste, culturel et même sportif.

La culture et principalement le développement du patrimoine Yiddish, à commencer par le maintien et l'enseignement de la langue, reflètent ces différents courants d'i-

dées.

De nombreux cercles culturels de différentes obédiences offrent à la population juive conférences et débats. Les conditions d'immigration et les seules possibilités de trouver un travail font que la quasi totalité des Juifs sont des prolétaires mais, en dignes représentants du peuple du « Livre » et en dépit de longues et difficiles journées de labeur, ils ont une soif incommensurable de culture.

Contrairement à une idée reçue, beaucoup de Juifs pratiquent un sport le plus souvent collectif. Ils adhèrent à des clubs associatifs spécifiquement juifs comme les Macchabées liés à la communauté institutionnelle ou au Yask (Association sportive juive) proche du Parti Communiste ou encore ils adhèrent aux grandes fédérations sportives nationales associatives comme les Clubs Léon Lagrange liés à la SFIO ou à la FSGT (fédération sportive du travail) liée à la CGT. Il est cependant rare qu'ils fréquentent des clubs locaux ou nationaux n'ayant aucun lien avec l'immigration.

Les Juifs étrangers et l'engagement poli-



tique

En Juillet 1936, de nombreux sportifs juifs partent à Barcelone pour participer aux contre jeux olympiques de Berlin. Peu de jours après leur arrivée, le général Franco se dresse contre le gouvernement républicain espagnol. Ils constitueront le premier noyau des engagés volontaires dans l'Armée républicaine et dans les Brigades Internationales.

Les Partis politiques et les centrales syndicales font peu d'efforts pour intégrer les immigrants en raison de la législation qui risque de les frapper durement. Seuls ceux qui sont fraîchement naturalisés et qui restent fortement ancrés dans leur milieu d'origine font l'objet de leur attention. Par contre la CGT et le Parti Communiste cherchent à attirer vers eux les immigrants. Ils s'appuient d'abord

sur tout ce qui peut être exploité légalement et n'hésitent pas au besoin à recourir à des structures et à des actions illégales. En 1927 est créée la MOE (main d'œuvre ouvrière étrangère) qui peu de temps après deviendra la MOI (main d'œuvre ouvrière immigrée), laquelle aux heures sombres de l'Occupation sera le plus important foyer de la résistance des immigrés. Les travailleurs étrangers sont organisés par groupes de langues. C'est ainsi que naissent des syndicats spécifiquement juifs et une sous-section juive du Parti Communiste.

Les Immigrants Juifs participent aux deux grands combats qui précèdent la seconde guerre mondiale, la lutte sociale et la lutte contre les mouvements fascistes, xénophobes, racistes et antisémites. Ces combats aboutissent à la victoire électorale du Front Populaire et aux premières grandes lois

sociales en France. Victoire de courte durée car deux ans après, c'est la capitulation de l'Angleterre et de la France qui signent les accords de Munich. Accords qui donnent le champ libre à Hitler pour provoquer la seconde guerre mondiale.

Les Juifs étrangers pour la défense de leur patrie de cœur

A la déclaration de guerre le 3 septembre 1939, les immigrants Juifs, reconnaissant à l'égard de leur patrie d'adoption, s'engagent massivement pour la durée de la guerre, soit 24 000 hommes environ en état de se battre et non chargés de famille nombreuse, soit la quasi totalité des Juifs entre 19 et 45 ans. Les sièges des associations de toutes sortes deviennent des lieux de recrutement agréés par le ministère de la guerre. Pendant la "drôle de guerre" qui va du 3 septembre 1939

au 10 mai 1940, les associations prennent en charge les soldats engagés.

Elles leur adressent du courrier, des journaux, des livres et des colis. Elles viennent en aide à leurs épouses et à leurs enfants. Pour les communistes et les sympathisants cette solidarité ne peut se faire que clandestinement depuis qu'en août le PCF a approuvé le pacte germano-soviétique et que toutes les organisations lui étant liées ont été dissoutes.

Le gouvernement de Vichy

La défaite rapide et inattendue de la France amène au pouvoir le maréchal Pétain, qui à peine les pleins pouvoirs obtenus le 10 juillet 1940, met à bas la République et toutes les libertés individuelles et collectives. Les Partis et les syndicats sont interdits comme nombre d'associations jugées subversives par "la révolution nationale" triomphante.

Pour les Juifs, c'est pire encore. Qu'ils soient étrangers ou français, le premier Statut des Juifs du 3 octobre 1940 et le second du 2 juin 1941, les privent de tout droit, même associatif. Ces lois les privent de leur citoyenneté, de la plupart des professions, de leurs biens productifs et de leurs biens personnels. Ils n'ont plus le droit de se déplacer et dépendent étroitement des organismes mis en place par l'État. Les associations juives sont officiellement dissoutes le 29 mars 1941 avec la création du Commissariat Général aux Questions

Juives, tuteur légal. La loi du 29 novembre 1941 crée l'Union Générale des Israélites de France (UGIF) à laquelle tout juif est contraint d'adhérer et de cotiser. Recensés et fichés les Juifs sont sous le contrôle permanent et direct des autorités françaises et allemandes qui utilisent l'institution qu'ils ont mise en place pour mieux organiser les rafles, l'internement et la déportation.

Les Juifs entre légalité et résistance

Des notables juifs sont nommés à la tête de l'UGIF qui répondent de leurs personnes et de leur famille en cas d'un refus, d'une dérobade ou d'un atermolement quelconques à toute décision administrative prise à l'encontre des Juifs.

Ceux-ci se partagent entre légalistes soucieux du respect des lois qui comprennent tardivement le rôle qu'on leur a fait jouer et, beaucoup moins nombreux, entre ceux qui utilisent la légalité pour organiser des réseaux de sauvetage d'adultes et d'enfants.

La résistance des juifs

Pendant l'occupation et en dépit de la double répression de Vichy et de l'occupant, les Juifs étrangers reconstituent clandestinement leurs associations. Celles-ci se consacrent exclusivement à la résistance sous toutes ses formes. Les résistants Juifs étrangers en dépit des mille dangers qui les menacent, développent de nombreuses actions de sauvegarde et de combats. En premier lieu, ils assurent la

solidarité active morale et financière du plus grand nombre possible de juifs ; ensuite ils diffusent les informations bonnes et mauvaises par le biais de la presse clandestine. Ils organisent des réseaux de sauvetage et de cache des adultes et prioritairement des enfants. Enfin, ils combattent les armes à la main dans des unités constituées d'étrangers comme les FTP-MOI, dans des unités spécifiquement juives comme l'OJC (Organisation Juive de Combat) ou les groupes de combat de l'UJRE (Union des juifs pour la Résistance et l'entraide) ou encore dans les différents mouvements de la résistance nationale contribuant ainsi largement à la victoire et au rétablissement de la démocratie.

Après la guerre

Les Juifs étrangers décimés (plus de 60 % de l'ensemble des victimes juives de France) et la communauté juive dans son ensemble se reconstituent à l'intérieur des associations de la loi de 1901. A titre d'exemple de notre Union, certaines ont ce qui est nouveau un statut d'association d'étrangers résidant en France (Anciens Combattants et déportés) auxquelles très rapidement tous les immigrants d'avant guerre et ceux venus après guerre se sont eux et leurs enfants, intégrés et devenus des citoyens à part entière.

Commémoration

60^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie

Recueil de témoignage

À la fin du voyage en Pologne que l'Union a organisé en avril dernier pour le 60^e anniversaire du soulèvement du Ghetto de Varsovie, nous avons terminé par un repas convivial dans un restaurant original à Varsovie.

Je me suis trouvée assise à la table avec deux participantes à ce voyage, Dora B. et Denise M.

Tout en mangeant, nous échangerons des propos et bien sûr, rapidement on en arrive au passé.

Il apparaît que chacune a connu enfance et adolescence difficiles. Leurs parents ont été déportés. Elles sont toutes les deux orphelines. L'une comme l'autre ont essayé d'échapper à leur identité juive.

Tout cela n'est qu'effleuré, dans un tel lieu.

Je leur propose de conter leur histoire et d'enregistrer en vidéo ce récit, dans le cadre du travail de la Commission Mémoire de l'Union.

Elles acceptent.

Avec Marcel, mon mari, qui filme, nous avons réalisé une interview de chacune d'elle.

J'avais préparé un questionnaire et j'ai posé des questions qui les ont amenées à revivre ce douloureux passé. Au début, elles répondent simplement aux questions par des réponses brèves, puis la confiance s'installant, alors elles se livrent et en même temps se délivrent.

Ce sont des déchirements, des pleurs, des colères aussi parfois, mais au fur et à mesure que le récit avance, c'est l'espoir de pouvoir relever la tête et de se retrouver comme juive.

Personnellement j'ai dû faire appel à toute ma volonté pour faire face, car à bien des instants, j'étais destabilisée en

écoutant certaines paroles insoutenables.

Je tiens donc à remercier nos deux amies, Dora et Denise, pour leur courage et la confiance qu'elles m'ont accordée.



Le cours de peinture de François Szulman

par Albert Szyfman

Le "cours" de peinture de l'Union (UEVACJEA) n'est pas un cours ordinaire, et ce, à divers égards.

D'abord il y règne une ambiance plus qu'amicale ; il faut dire que la majorité des élèves viennent du milieu juif parisien issu de la vague d'immigration d'avant la deuxième guerre mondiale.

Tous les élèves hommes ou femmes ont eu des destins similaires façonnés par les malheurs résultant de la Shoah. Cela crée des liens et des sympathies. Nombreux sont ceux qui parlent peu ou prou le yiddish.

Certains se sont déjà côtoyés depuis l'enfance dans les colonies de l'OSE, de la CCE ou de la Colonie Scolaire ou dans des mouvements de jeunesse juifs.

Mais ce n'est pas la raison pour laquelle tous ces gens se retrouvent le mardi pour deux ou quatre heures rue du Renard, face au temple de l'art moderne. Tous ces hommes et ces femmes sont des artistes à un niveau plus ou moins révélé et il s'expriment, qui avec un crayon, qui avec un pinceau sous le regard attentif du maître, François Szulman.

Lorsqu'on arrive timidement à l'atelier pour la première fois, François indique un emplacement, donne un crayon et une feuille de papier, dispose quelques objets sur une petite table et le nouvel élève réalise son premier "chef d'œuvre". Tout le monde y passe car cela permet d'évaluer les talents et les faiblesses du nouveau futur artiste peintre. C'est aussi l'occasion pour François de donner les premiers conseils et d'enseigner les premières bases de l'art, une vision juste, une évaluation correcte des proportions, le nombre d'or, la distinction des valeurs d'ombre et de lumière...

Une fois passé ce stade qui dure trois à quatre semaines, chacun choisit sa voie sans contrainte, pastels, aquarelle, gouache, huile ou acrylique et développe son propre style sous la surveillance du « Maître ».

En fait, c'est aussi très différent des cours traditionnels de dessin ou de peinture, dans lesquels tout le monde travaille en même temps sur le même sujet. C'est sûrement plus reposant pour le prof mais moins motivant pour les artistes en herbe.

Avec François, chacun choisit son sujet suivant son inspiration et François donne ses conseils individuellement ainsi que ses critiques. Mais tout le monde en profite aussi. Elles sont devenues célèbres les phrases lancées à la cantonade du genre : « je ne veux pas de pattes de mouches... », « votre problème, et c'est valable pour tous, c'est que vous ne savez pas voir... », « évitez le jaune, la lumière est rendue par du blanc et surtout par du contraste... » ; ou encore « mais quel talent ! », « mais c'est du vrai Bonnard ! » (ou Modigliani ou tout autre peintre célèbre).

Les sujets choisis par les élèves sont très différents. Certains imaginent complètement leur sujet, d'autres réalisent d'après



photo, d'autres reproduisent des œuvres de peintres. Lorsque quelqu'un a terminé son œuvre, c'est à dire quand Monsieur Szulman juge que l'élève a donné ce qu'il a pu sur ce travail, l'élève est autorisé à signer, et l'œuvre est exposée au jugement et à la critique des autres élèves.

Après cette récréation le maître lance son « Nou, mé nemt zech wider tzu di arbet ! » et c'est reparti.

Je suis venu un peu par hasard à ce cours. Quand j'étais jeune et adolescent, je dessinais beaucoup, mais je n'avais jamais maîtrisé la peinture. Me retrouvant à la retraite j'ai décidé de développer cette faculté de dessin en l'enrichissant si possible de la couleur.

Bien que pupille de la nation et fils d'ancien engagé volontaire, c'est un peu par hasard que je me suis retrouvé rue du Renard. Cela fait maintenant une année que je fréquente cette adresse et j'en suis très heureux. J'y ai fait des progrès importants en peinture. Je peux accrocher mes réalisations sans en rougir et après une année passée à peindre en gouache, je viens de passer à l'acrylique. Franchement, je ne pense pas que l'on puisse progresser autant sans les conseils personnalisés du prof ou du maître. Si vous disposez de deux ou quatre heures le mardi et que l'art graphique et la peinture vous tentent, il ne faut pas hésiter, venez à l'Union et vous serez à la fois surpris et ravis de votre initiative. Il y a peu de cours de peinture où l'ambiance est aussi chaleureuse, on devrait plutôt parler de club de peinture ; il y a peu de cours de peinture où les élèves (on devrait dire les membres) s'expriment avec autant de liberté et de motivation ; enfin je connais peu de profs qui donnent autant d'eux-mêmes que François Szulman pour faire progresser leurs élèves, et là, on doit dire Maître.

Alors, à très bientôt au 26 rue du Renard !

L'exposition 2003 de "L'École Szulman"

Quel talent ! La qualité des œuvres exposées surprend les visiteurs... mais tout autant leurs auteurs. En exprimant par la couleur et le trait une créativité insoupçonnée « les artistes sur le tard » peignent leur passé, leurs sentiments et leurs joies. Qui songerait à relever certaines maladresses ou hésitations dans l'exécution. La sincérité ! voilà l'essentiel dans la créativité. Ainsi du bout du pinceau explo- se l'émotion qui ne se veut rien d'autre que d'être partagée. Peindre avec son cœur, là est le secret du « Peintre du mardi ». Merci, merci pour vos compliments... hein !... Quel talent !

Le mardi matin et ou l'après-midi. Inscription auprès de François Szulman

Emile Jarraud

L'atelier d'écriture animé par Léa Wajs

C'est avec jubilation que nous retrouvons Léa une semaine sur deux pour notre atelier écriture, hormis la convivialité du groupe avec lequel nous partageons 3 heures de réflexion et de franche camaraderie, cet atelier animé par Léa dont l'écoute bienveillante et toujours indulgente a le mérite de nous réunir tous et toutes quel que soit notre âge.

Plus aucune barrière ne subsiste, Emmanuelle du haut de ses 22 ans nous éclaire par sa vision poétique de la vie, Jenny par son courage et son humour, Rose et Emile, Claude et Hélène, Suzanne, Paula et Maryse, nous nous enrichissons tous les uns les autres.

Nous redevons des enfants, parfois graves, car il faut aller chercher loin et lovés dans notre mémoire des souvenirs tapis dans l'ombre que nous réveillons, ils sont tristes car la guerre et ses ravages sont passés par là, mais nous mettons des mots pour panser ces maux, la cicatrice se referme et la douleur s'estompe. Moi qui n'ai connu les affres de la guerre qu'à travers les témoignages de mes proches ou par la littérature, j'ap-

porte cette touche gaie et colorée nécessaire à la cohésion du groupe. J'ai été ravie de décrire le Séder chez mes parents, il me semblait que tout le groupe était convié à la table familiale tant la proximité était palpable. Je ne sais qui entre nous a dit ce jour-là : « Annie décrit la vie que nous aurions eue s'il n'y avait eu la Shoah ! ». C'est un beau compliment qui m'a été fait ce jour-là.

Nous rions beaucoup dans notre atelier écriture. Merci à Léa de nous permettre de redevenir pour un temps des enfants insoucians, de jouer avec les mots, d'en inventer de nouveaux, de les assembler ou de s'y cacher derrière, bref de poser sur le papier nos joies et nos peines.

Je regrette quant à moi de ne pas continuer avec plus d'assiduité car alors je noircirai un peu plus mon carnet cela ferait un miroir magique dans lequel se réfléchiraient tous ceux que j'aime.

Annie Khachauda



Depuis trois ans que fonctionne régulièrement au sein de l'Union notre atelier d'écriture, je suis particulièrement heureuse d'avoir pu comprendre et partager le bonheur si particulier de l'écriture.

C'est une véritable découverte pour la plupart d'entre nous qui nous retrouvons, et grâce au professionnalisme de Léa Wajs, nous avançons et découvrons des univers épistolaires inconnus jusqu'alors.

Haïkus, acrostiches, lipogrammes, incipit, anagrammes, les « je me souviens » à la Jo Brainard ou à la Perec n'ont plus de secret pour nous.

Cette dynamique de groupe nous fait partager également des pans de notre histoire.

Grâce à la générosité de tous, nous nous retrouvons souvent à travers d'événements communs que nous

aurions vécus ensemble dans notre enfance.

Avec Rose, Céline, Myriam, Thérèse, Gisèle, Yvan, Dunja, Annie, Paulette, Suzanne, notre toute jeune Emmanuelle et les autres, avec l'humour ironique pour certains, l'imagination débordante pour d'autres, la délicatesse de l'écriture, et en général une grande pudeur, nous sommes heureux d'apporter une petite pierre à l'édifice de la transmission au sein de notre association.

Nous souhaitons d'ailleurs créer un troisième atelier sur la demande de nouveaux venus.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Union, on vous donnera toutes les informations.

Simone Fenal

10^e anniversaire de la Chorale

Le jeudi 26 juin 2003 à la Mairie du IV^e



MIT A TAM en fête

Le 26 juin 2004, la chorale de l'Union célèbre le 10^e anniversaire de sa création dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 4^e arrondissement, gracieusement mise à disposition par Madame le Maire.

Après bien des séances de travail et une ultime répétition dans la salle même, MIT A TAM est fin prête et la matinée chantante peut commencer.

Dès l'ouverture, rapidement, le public envahit les lieux, il ne restera pas une seule chaise vide... Alors, sous les applaudisse-

ments, un à un, les choristes prennent place sur scène, suivis d'Hélène Ferrand, leur chef de chœur.

Hélène, ils n'ont d'yeux que pour elle. D'un sourire et d'un geste de la main, elle donne le départ et dans un silence absolu, le premier chant s'élève.

« Oifn pripetchek, Shabès... » avec Jachko Ramic à l'accordéon et Jérémy à la flûte, au fil des chansons qui se succèdent s'égrènent les souvenirs d'un passé toujours prêt à resurgir. Les parents, le shtetl, les fêtes qui réunis-

saient la famille et ce Yiddish qui nous colle à la peau, reprennent vie le temps d'un refrain.

Délaissant le pupitre, à son tour, Hélène a charmé le public en interprétant « Der Milner » de sa belle voix de soprano.

Et toujours sous les applaudissements d'un public ravi, le concert prend fin avec l'évidente promesse d'une prochaine rencontre... en 2004 !

Georgette et Nadia

Chorale « MIT A TAM » de l'Union

Chef de chœur : Hélène Ferrand

Répétitions tous les jeudis de 19 à 21 heures.

Les activités

Les cours de Yiddish animés par Batia Baum

Sur les traces de Tevie le laitier

Tout au long de l'année scolaire, chapitre par chapitre, notre groupe de Yiddish du jeudi matin a fait la connaissance des héros de Cholem Aleichem :

Tevie le laitier, sa femme et ses sept filles à marier. Nous nous sommes attachés à ce laitier qui ressemblait peut-être au grand-père que nous n'avons pas connu.

Nous suivons les amours, les passions et parfois les chagrins de ses filles.

Batia nous fait découvrir le style vif et imagé de Cholem Aleichem.

A chaque détour de paragraphe, nous retrouvons des expressions familières : c'est le yiddish entendu à la maison avec nos parents.

Cette lecture nous permet de savourer l'authenticité des dialogues, des descriptions de repas, de vêtements.

Mieux qu'un feuilleton télévisé, nous attendons impatiemment la suite des aventures de nos héros.

Nous vivons chacune de leur péripétie avec curiosité et surtout avec émotion !

Rose Jaraud

Di « Brenendike Likht » de Bella Chagall

Illustrés par Marc Chagall, les « Ardentes lumières » de « Backhè » nous entraînent à Vitebsk, dans l'atmosphère douce et feutrée de sa maison natale. Avec une étonnante précision, elle se souvient des temps heureux de son enfance rythmés par la pratique des fêtes, des rites et des traditions pieusement observés.

Flammes légères et vacillantes, lumières ferventes, les bougies de Bella Chagall portent en elles la mémoire d'un monde révolu qu'elle fait renaître dans un style tendre et délicat.

C'est en alternance avec ces "ardentes lumières"

que le groupe du jeudi après-midi étudie

« Der Knekht » d'Isaac Bashevis Zinger, large fresque de la Pologne encore moyenâgeuse du 18^e siècle.

Yankev est le personnage autour duquel gravitent les diverses souches de la société polonaise mêlées à son intrigue d'amour interdit avec Vanda.

Le cours du vendredi reprend, avec infiniment de plaisir, la lecture des charmants poèmes d'Aaron Lutski « Di Khasènè » (le mariage).

Quant aux débutants du mercredi, ils sont « alphabétisés » et vont pouvoir s'intégrer dans l'un ou l'autre des cours en place.

Nadia Grobman



Le Yiddish

À la découverte d'autres auteurs et d'autres personnages du Yiddisland, venez-nous rejoindre et goûter à la saveur du Yiddish, avec Batia Baum, vous ne le regretterez pas !

Le bridge

Tous les mercredi de 14 h à 18 h. Tournois de bridge pour les joueurs expérimentés avec le professeur Amiel.

Tous les vendredi de 14 h à 18 h. Cours pour les débutants avec le professeur Amiel.

L'horrible attentat de Madrid

Télégramme de l'Union envoyé à l'Ambassade d'Espagne à Paris

L'Union des Engagés Volontaires, Anciens Combattants Juifs, leurs Amis et Enfants adresse ses plus sincères condoléances aux familles des victimes, et à tout le peuple Espagnol, à la suite des lâches attentats criminels perpétrés dans votre pays.

Le bureau de direction

Dérapage contrôlé

Lundi soir 21 heures sur la 3 : « on ne peut pas plaire à tout le monde » : Marc-Olivier Fogiel reçoit l'équipe des Nuls et Jamel Debbouze : soirée sympa en perspective...

Caroline, ma fille de 14 ans et moi, nous nous installons devant la télé et nous profitons de l'émission jusqu'à 22 h 30 environ : un invité-surprise arrive alors et fait son sujet sur la biographie de Jamel. Malaise : cet invité-surprise est déguisé avec un treillis militaire, cagoulé et portant un chapeau noir avec des papillotes : en rabbin ? au milieu d'une logorrhée interminable et confuse, je l'entends conseiller aux jeunes de banlieue de « se convertir à l'axe du bien américano-sioniste ! » Marc-Olivier Fogiel, mal à l'aise, rit jaune, en revanche Jamel et le couple de comiques Shirley et Dino, qui sont présents se tiennent les côtes et font un triomphe à « l'invité » qui retire sa cagoule. Oh ! c'est Dieudonné ! Et Jamel de déclarer « je

suis à 100 % avec Dieudonné ! » Marc-Olivier Fogiel est de plus en plus mal à l'aise...

Nous, de l'autre côté de l'écran, au début du one-man-show de l'« artiste cagoulé » on n'en croit pas nos yeux, ni nos oreilles, puis finalement, écœurées par la prestation, on zappe : fin de la soirée à l'ambiance bon enfant qui s'est terminée en dérapage antisémite.

J'apprends le lendemain que j'ai raté le meilleur : le salut nazi et un « heil Israël » de Dieudonné. Bravo France 3 !

Que pense ma fille de 14 ans, fan de Jamel Debbouze, quand elle le voit rire aux éclats en écoutant le discours antisémite de Dieudonné ?

Qu'est-ce que je lui dis quand elle m'interroge sur le climat antisémite qui s'installe en France et qui, cette fois, est alimenté par des artistes ayant la faveur d'un large public ?

Sylviane Braka-Grobman
Juive française

Les sorties de Paris

Le mot de passe : être bien chaussés ! Alors, nous sommes les meilleurs, pour narguer le vent, la pluie, la froidure, et même le soleil, quand le nez en l'air, notre groupe découvre les quartiers de Paris.

Tous, avec un même sourire admiratif, étonnés jusque devant les révélations des trésors cachés de la Capitale, chaque fois, en fin de course, nous répétons notre plaisir, dans un mutuel élan d'amitié.

Reviendrez-vous la prochaine fois ?... Oh oui !

Gisèle Rotbar

Retenez dès maintenant la date du

Samedi 5 juin 2004

**L'Union et sa Chorale "MIT A TAM" organise
une grande rencontre des chorales juives de France
l'heure et le lieu de cette manifestation culturelle
vous seront donnés ultérieurement**



Hommage à Léon Zylberstajn

Enfant de la Shoah, caché, ballotté, malheureux, épargné par miracle, telle fut l'enfance de Léon.

Comment évoquer sa mémoire sans évoquer le cheminement de notre propre vie. Les chaos de l'Histoire ont voulu que nous soyons ainsi liés pour l'éternité.

Comment exprimer notre chagrin en ce jour où nous lui rendons un dernier hommage. Nous partageons ce deuil avec toi, Rosette, avec ses enfants et avec ses petits-enfants. De cette grande famille que nous formions, l'un de nous n'est plus.

Sans avoir pu combler le vide si profond de la disparition de nos parents, les Maisons d'Enfants ont été toutefois le ciment de cet attachement, de ce lien solide qui nous unissait, de cette amitié hors du commun, unique, qui dure depuis si longtemps.

Recueillons-nous et souvenons-nous ensemble.

Les Foyers de la CCE, le Raincy-Côteau, Montreuil, le voyage en Hongrie du Festival de la Jeunesse, Saint-Martin de Belleville avec Rosette, la Chorale Espoir, toute notre jeunesse...

Tant de souvenirs, moments de bonheur si souvent évoqués avec Léon.

Un certain dimanche de l'année 1955, sous la Tour Eiffel, ce rendez-vous que nous nous étions fixés à la sortie des Maisons pour renouer le fil de notre amitié. Serment fidèlement tenu, sans courrier, sans rappel, aucun d'entre nous n'avait oublié, affluant de toutes parts, les copains se sont retrouvés. Comme Rosette et Léon, les uns

étaient mariés, d'autres étaient déjà parents. Notre Amicale des Anciens des Foyers est née de cette fabuleuse rencontre.

Léon et Rosette n'ont jamais manqué les réunions qui nous ont, à nouveau, si souvent rassemblés : Rue de Paradis, et souvent chez Emile et Rose, où, avec Mathilde nous décidions des actions à mener.

14, rue de Paradis, toute une époque. Aux fêtes animées de fin d'année où nous avons fait connaissance des conjoints et des enfants tout jeunes encore, ou lors des dernières rencontres perpétuées rue du Renard, Léon était toujours heureux de prendre part à l'organisation de ces journées de convivialité partagée.

Nous nous en souvenons encore, sur l'initiative d'Annette Zaidman, il fut de ceux, et nous étions nombreux, à rejoindre Serge Klarsfeld dans la création des Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

Animé du même esprit, il fit partie des fondateurs des Enfants et Amis des Anciens Combattants Juifs. Organisation dans laquelle il assumait ses parts de responsabilité. Maintes fois, Nathan Sapir a fait appel à Léon et Rosette pour le remplacer aux « Lauriers Roses » à Levens.

Avec Rosette Benière, il assura la mise en place des banquets de l'Union. Sa vigilance était sans faille dans l'activité du bridge à laquelle il était très attaché. Quant aux activités de mémoire, et aux plus importantes commémorations en hommage aux victimes de la Shoah, et puis Bagneux, la ranimation de la Flamme, il était infailliblement présent, occupant même parfois la charge de porte-drapeau.

Léon était à l'origine de notre rencontre avec Raphaël Delpard dont le but était de recueillir nos témoignages pour aboutir au livre puis au film des Enfants Cachés. Enfin au sein de l'Union, sous la responsabilité de François, nous avons assumé l'activité de la Mutuelle qui est à l'origine de la réalisation du caveau sur lequel sont gravés les noms de nos parents, morts sans sépulture, disparus dans la tourmente de la Shoah. Sur ce caveau devenu lieu de mémoire, nous nous recueillons désormais sur ton nom qui va se joindre à jamais à celui de tes parents.

Léon n'est plus, mais il restera dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Simon Grobman le 15/07/03



Hommage à Max Sarcey

Avec la mort de Max Sarcey à 77 ans, en juillet dernier, disparaît un grand résistant, un membre de notre Comité Directeur, et surtout un ami dévoué.

Depuis de nombreuses années, il fut l'un des plus jeunes « Anciens Combattants » adhérents à notre Union.

Max est né dans une famille d'ouvriers juifs immigrés de Pologne. Son enfance se déroule dans les rues animées du Belleville d'avant-guerre entre l'école laïque et les organisations progressistes de jeunes juifs. A la déclaration de guerre, en septembre 1939, il a 13 ans. Avec l'occupation de la France par les nazis et l'arrivée des persécutions antisémites, Max prend très vite conscience du danger mortel de cette situation. Il s'engage dans les F.T.P. M.O.I. et après la rafle du 16 juillet 1942, se retrouve à Lyon où son objectif est de rejoindre les Forces Françaises Libres.

Après un passage dans les geôles franquistes en Espagne, il arrive en Angleterre où il s'engage dans les sections d'assauts spéciales (Bataillons du Ciel). Max et son cousin Joseph Dymenstein sont les deux plus jeunes parachutistes de France.

Parachuté en juin 44 en Normandie, il participe à toutes les batailles jusqu'à la prise du nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.

Homme de grande culture, il laisse le souvenir d'un être délicieux, plein d'humour Yiddish et de joie de vivre.

Son engagement militant dans toutes les grandes luttes contre l'antisémitisme, pour le progrès social et la paix, est exemplaire. Que Paulette son épouse, ses enfants et ses petits-enfants soient assurés de notre soutien le plus amical dans ces douloureux moments qu'ils traversent.

François Szulman



Jean Brauman n'est plus

Combattant acharné, il poursuit son travail jusqu'à la dernière minute avant de sombrer dans un sommeil sans réveil. Homme peu commun, Jean fut jeune résistant dès l'occupation allemande. A 17 ans déjà il choisit de se battre contre l'adversité. Après un court séjour dans les FTP de Paris, il entre dans le Mouvement de jeunesse Sioniste (MJS) qui l'envoie au début de 1944, rejoindre le maquis de l'Armée Juive au Corps Francs de la Montagne Noire à l'Espinassier dans le Tarn. Echappant de justesse à une arrestation, il est envoyé dans le Corps Franc de Lyon où il participera aux combats de la Libération au cours desquels il sera gravement blessé à la tête, ceci nécessitant une trépanation.

Après la fin de la guerre, Jean, sioniste convaincu rejoindra la terre de Palestine et se battra pour la création de l'Etat d'Israël.

1948, l'Etat d'Israël existe ! Jean est soldat dans Tsahal où il deviendra officier. Lorsque l'âge de la retraite arrive, il opte pour une continuité de ses combats. La chaise longue n'est pas pour lui.

Ces dernières années, il fera équipe avec Frida Wattenberg et Georges Loinger pour confectionner un livre qui rappellera les noms des membres de l'Organisation Juive de Combat (OJC), réseaux de résistance issus des organisations de la communauté juive de l'époque. Ce livre c'est : « Organisation juive de combat - Résistance / sauvetage France 1940-1945 ».

Cet ouvrage qui connaît un succès chaque jour croissant sera pour lui l'aboutissement d'une vie plus que remplie.

Au cours de ses obsèques, ses compagnons diront ce qu'il était, et combien il va leur manquer.

Son jeune frère Emmanuel-Emile, rappellera le parcours de son grand frère et conclura en disant : « Je suis fier d'être le petit frère d'un homme comme toi ». Il repose dans le tombeau familial, auprès de Henri, son frère aîné, revenu de déportation qui avait été transféré d'Auschwitz à Varsovie pour nettoyer les ruines du Ghetto.

Marcel Apeloig

Jean Brauman était membre de notre Comité.



A notre cousin disparu

Nous nous souviendrons longtemps de son sourire, précédant son rire particulier qui devint avec le temps une sorte de carte de visite. Nous fîmes souvent appel à ses services. Traiteur il était devenu, et connu comme tel. Dans les réceptions, mariages ou autres joyeuses manifestations, on le voyait, élégant, avec son nœud papillon, son fameux sourire permanent, scruter la salle et le bon déroulement des services qu'il assurait. Peu de chose lui échappait. Toujours prêt à intervenir, il était devenu un personnage incontournable.

Il est allé voir dans un autre monde, où peut-être, rencontrant un de ses amis, il lui glissera à l'oreille : « Dis, tu connais la dernière ? ». Claude Lustyk, fils de père déporté, a été accueilli au foyer de la C.C.E. du Manoir d'Andrézy. Claude nous a quitté bien vite.

Ne l'oublions pas.

Ne pleurons pas celui que nous avons perdu, réjouissons-nous de l'avoir connu et aimé.

Ida et Marcel Apeloig



Hommage à Hélène Celnik

Notre amie Hélène Celnik épouse de notre camarade Jean est décédée le 14 octobre 2003.

Dirigeante des Femmes Pionnières, humaine, généreuse, aimée de tous ceux qui ont eu le privilège de la côtoyer, Hélène a mené son combat discrètement et avec beaucoup de courage. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son mari Jean, sa fille, ses fils, son frère et à sa sœur Jeanne, ses petits-enfants et arrière petits-enfants ainsi qu'à toute sa famille et les assurons de notre profonde sympathie.

Le Président
J. Okonowski



Hommage à Esther Teicher

Notre ami, le grand peintre Louis Teicher ancien de la 2^e Division Blindée et membre du Comité Directeur de l'Union vient de perdre son épouse Esther.

Femme remarquable, grande militante pour le maintien et la renaissance de la culture Yiddish, elle soutenait avec dévouement toutes nos actions. Que Louis Teicher soit assuré de toute notre compassion et de nos condoléances attristées.

F.S.

Nous avons malheureusement à déplorer la disparition de plusieurs membres de notre association.
Nous partageons la peine de leurs proches et leur présentons nos condoléances fraternelles :

Danowki Raymond-Gilbert
Fils du regretté Président de l'Union
Dr Samuel Danowski, le 29.01.2004

Sajovic Michel
Père de notre ami Élie Sajovic, le 20.11.2003

Notre ami Zelman Brajer, ancien déporté, grand militant de la mémoire
et artiste peintre de grand talent, nous a quitté le 23.10.2003

Mme Portnoe Anna
14.05.2003

M. Felentain Moszko
13.08.2003

M. Bajelvac Mordechai
03.07.2003

M. Stoffmacher Henri
30.10.2003

M. Zilber Maurice
09.07.2003

Docteur Quesemand Michel
01.01.2004

Mme Wachpress Guinda
16.07.2003

M. Sztajnkracer Haïm
22.01.2004

**Notre cérémonie annuelle
au cimetière de Bagneux
en hommage aux soldats juifs morts pour la France
aura lieu le
dimanche 13 juin 2004 à 10 h 30
devant le Monument aux morts,
sous lequel reposent 70 héros ramenés de tous les champs de bataille.**

Dernier devoir

Notre Mutuelle aux activités sociales multiples a pour mission essentielle la conservation et l'entretien des vingt-deux sépultures que nous possédons au cimetière parisien de Bagneux, ainsi que le monument aux morts.

Ce monument, unique en France, érigé sur un carré militaire à la gloire des soldats juifs morts pour leur patrie d'adoption, sous lequel reposent 70 héros ramenés de tous les théâtres d'opérations de la Seconde Guerre Mondiale.

Avec nos 170 membres, nous sommes la principale Mutuelle du dernier devoir sur la place de Paris.

Nous nous tenons à la disposition de tous nos amis, afin de répondre à tous les problèmes de dernier devoir qu'ils peuvent rencontrer

Pour préserver la mémoire de ceux
qui ont défendu leur pays d'accueil,
Pour sauvegarder la culture yiddish,
Pour lutter contre toutes les formes
de résurgence du racisme et de l'antisémitisme
participez aux différentes activités :

chorale, mémoire, cours de yiddish,
peinture, bridge, échecs, théâtre,
sorties collectives, conférences, voyages,

Adhérez à
l'U.E.V.A.C.J.E.A.
Cotisation annuelle 30 Euros
plus participation aux activités

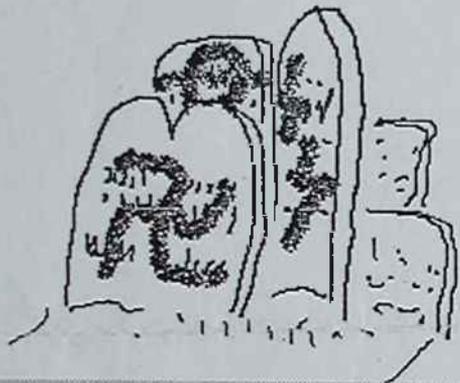
Adressez vos
nom, prénoms, adresse, téléphone

au 26, rue du Renard 75004 PARIS
ouvert du lundi au vendredi
de 14 à 18 heures



notre volonté

Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 leurs Enfants et Amis
26 rue du Renard 75004 Paris (Association Loi 1901)
01 42 77 73 32 fax 01 42 77 52 59
union-des-engages-volontaires@wanadoo.fr



Profondément choqués par la monstrueuse profanation du Monument des soldats juifs morts pour la France au cours de la guerre 1914/1918, les Anciens Combattants Juifs 1939/1945, leurs Enfants et Amis, expriment leur colère et ne peuvent que s'associer à l'engagement des pouvoirs publics dans la lutte contre l'antisémitisme.

Joseph Okonowski
Président de l'U.E.V.A.C.J.E.A.

les destinataires de notre message de protestation

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
MONSIEUR JACQUES CHIRAC
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
75008 PARIS

MONSIEUR JEAN PIERRE RAFFARIN
PREMIER MINISTRE
AVENUE MATHIGNON

MONSIEUR CHRISTIAN PONCELET
PRÉSIDENT DU SÉNAT
15 RUE VAUGIRARD
75006 PARIS

MONSIEUR AMLAOUI MEKACHERA
MINISTRE DÉLÉGUÉ
AUX ANCIENS COMBATTANTS
37 RUE BELLECHASSE
75007 PARIS

MONSIEUR JEAN LOUIS DEBRE
PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
128 RUE DE L'UNIVERSITÉ
75007 PARIS

MONSIEUR LE MAIRE DE VERDUN

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LORRAINE

MADAME MICHELE ALLIOT MARIE
MINISTRE DE LA DÉFENSE
35 RUE ST DIDIER
75006 PARIS

Notre
réaction
à la
nouvelle
explosion
d'actes
et
délits
antisémites

les réponses et les réactions

Le Président
de la République
condamne
la profanation
du mémorial juif

Le président Jacques Chirac a condamné avec indignation la profanation du mémorial juif de Verdun, affirmant que ces actes offensent la Nation tout entière, a annoncé l'Elysée.

"Les inscriptions nazies et antisémites découvertes au mémorial de Douaumont constituent une insulte grave à la mémoire des combattants français qui ont donné leur vie pour la patrie", a déclaré M. Chirac dans un communiqué de la présidence.

Des slogans néonazis et des croix gammées ont été découverts vendredi 7 mai au matin sur le monument à la mémoire des combattants israéliens tués pendant la bataille de Verdun durant la Première guerre mondiale.

M. Chirac "condamne avec indignation ces actes scandaleux et irresponsables. Ils offensent la Nation tout entière à travers le souvenir de ses fils de confession juive morts pour la France", selon le communiqué.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

LE MINISTRE

18 MAI 2004

Paris, le 17 MAI 2004

Monsieur le Président,

Votre télégramme en date du 7 mai 2004 m'est bien parvenu et je vous remercie du soutien que vous apportez aux pouvoirs publics.

Après la profanation du cimetière d'Herrlisheim, celle du mémorial de Douaumont est une atteinte à la Mémoire de ceux qui nous ont précédés dans la vie et dans les combats pour la liberté. La lutte contre l'antisémitisme, mais également contre le racisme et toute forme de xénophobie est une priorité à laquelle j'attache la plus grande priorité.

Tous les efforts sont entrepris pour que les coupables soient déférés devant la justice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique de VILLEPIN

LE PREMIER MINISTRE

LE CHEF DE CABINET

Paris, le

17 MAI 2004

N° 0 4 8 6 8

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire parvenir au Premier ministre un message soulignant l'émotion suscitée par la profanation du monument des soldats juifs morts pour la France de Douaumont.

Le Premier ministre, très sensible à ce message, m'a demandé de vous en remercier et vous confirme son engagement personnel pour une lutte sans relâche contre l'antisémitisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Anne CLERC



VERDUN, le 7 mai 2004

Monsieur Elie BENDBLAC
Président de l'Association Culturelle Israélite de la Meuse
7, rue de l'abbaye
55100 BELLERAY

Tél : 03.29.83.44.22.
Fax : 03.29.83.44.23.
E-mail : mairie@ville-verdun.fr

Affaire suivie par : Cabinet du Maire

Courrier adressé par le Maire de Verdun à M. Elie Bendelac,
président de l'Association culturelle Israélite de la Meuse

Monsieur le Président,

C'est avec énormément de tristesse et de colère que je viens d'apprendre la profanation du monument aux morts israélites de Fleury devant Douaumont.

Au nom de la Ville de Verdun et en mon nom personnel, je tiens à vous témoigner, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté israélite, notre profonde sympathie et notre soutien unanime.

Cet acte apparaît d'autant plus lâche et odieux qu'il porte atteinte, sur le champ de bataille de Verdun, à une symbolique universelle toute particulière : celle de la reconnaissance pour le sang versé, sang versé par des hommes de toutes confessions, juifs, chrétiens, musulmans ou non croyants, et originaires de tous les continents du monde.

C'est, à ce double titre, un véritable crime contre l'humanité qui ne peut et ne doit en aucun cas rester impuni.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire,



Le dimanche 16 mai 2004, à l'appel de SOS Rascisme, de la LICRA, et du CRIF s'est déroulée de la République à la Bastille, une très importante manifestation de protestation.

De nombreuses personnalités y étaient présentes, et de nombreux adhérents de notre association, précédés de nos trois porte-drapeaux y ont participé.

"Verdun 2004"

STRASBOURG (Reuters) - Un monument en hommage aux soldats de religion juive morts au combat à Verdun au cours de la Première Guerre mondiale a été profané dans la nuit de jeudi à vendredi à Fleury-devant-Douaumont (Meuse), a-t-on appris auprès des gendarmes.

Des croix gammées, des croix celtiques et des inscriptions "SS", "HH" (pour Heil Hitler), ont été tracées à la peinture noire au bas d'un mur d'environ vingt mètres de long sur cinq mètres de haut, qui porte en son centre les tables de la loi hébraïque, a précisé le sous-préfet de Verdun, Sophie Coutor.

Les enquêteurs ont également relevé l'inscription "14.88", qui, suivant l'usage des néo-nazis reprenant l'ordre des lettres de l'alphabet, signifie AD pour "Adolf" et "HH" pour "Heil Hitler".

Cette profanation intervient une semaine après la découverte d'inscriptions nazies sur 127 tombes juives du cimetière de Herrlisheim, en Alsace.

Le monument de Fleury, en hommage "aux Israélites français et étrangers morts pour la France" entre 1914 et 1918, se dresse au coeur du champ de bataille de Verdun où près de 700.000 combattants, français et allemands, ont perdu la vie en 1916 et 1917.

La ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, interrogée sur cette profanation en marge d'une cérémonie aux Invalides pour les combattants de Diên-Biên-Phu, a déclaré que les auteurs de tels actes étaient "des gens qui ne devraient pas pouvoir se regarder dans une glace".

Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux Anciens combattants, également interrogé aux Invalides, a promis d'agir "pour mettre fin par tous les moyens à ces profanations".

Dans un communiqué, le ministère délégué aux Anciens combattants condamne "avec la plus grande fermeté les dégradations inqualifiables commises cette nuit à Douaumont à l'encontre du monument à la mémoire des combattants

israélites morts pour la France pendant la bataille de Verdun".

Ces "profanations odieuses" suscitent la "très profonde indignation" du ministre délégué et "appellent la réprobation la plus absolue", ajoute-t-il.

Le ministère précise qu'Hamlaoui Mekachera a "immédiatement fait porter plainte pour que les coupables soient rapidement retrouvés et punis avec la sévérité qui s'impose".

Dans un communiqué, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a dénoncé "un acte antisémite ignoble dont les auteurs doivent être retrouvés et châtiés".

Les profanateurs "ont souillé la mémoire d'hommes courageux qui ont donné leur vie à la France, ils ont défiguré la République", a-t-il ajouté.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) a également dénoncé une "insupportable profanation". "Une fois encore, la mémoire des morts est bafouée", dit-il dans un communiqué.

Le Crif "condamne avec force l'escalade de ces manifestations d'antisémitisme aux références nazies". "A présent, ce sont les juifs qui ont combattu pour leur patrie et pour que vive la France que l'on cherche à exclure de la communauté nationale", précise-t-il.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) estime que "l'infamie s'ajoute à l'ignominie" et que cette profanation "marque une volonté de sortir, d'exclure les juifs de l'histoire de l'Europe".

"Le temps n'est plus aux vertueuses déclarations d'indignation et d'intention de tous bords", ajoute la Licra qui "invite toutes les associations antiracistes, tous les hommes et femmes de bonne volonté, de toutes origines, de toutes confessions, au-delà de leur appartenance politique, à se rassembler autour de ce combat".

Douaumont: "Une blessure collective".

Environ 300 personnes se sont réunies, dimanche 16 mai, devant le mémorial de Fleury-devant-Douaumont (Meuse), dédié aux israélites morts lors de la Première Guerre mondiale et profané il y a dix jours par des slogans néonazis, pour dénoncer une "offense à la Nation tout entière".

Dans un message lu par le ministre délégué aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, le président de la République Jacques Chirac, y voit "une blessure collective"

Aidez-nous dans notre combat contre la résurgence de la bête immonde et pour que chacun puisse vivre en Paix dans le pays qu' il a choisi et qui lui a accordé asile, et que les anciens, au péril de leur vie, ont décidé de défendre, les armes à la main, en s'engageant volontairement.

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2004 penser à nous faire un don pour lequel vous recevrez un CERFA, vous permettant de le déduire de vos impôts



notre **Volonté**

Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 leurs Enfants et Amis
 26 rue du Renard 75004 Paris (Association Loi 1901)
 01 42 77 73 32 fax 01 42 77 52 59
union-des-engages-volontaires@wanadoo.fr

C'est la rentrée

Editorial

Situation internationale

Reprise des activités

Atelier d'écriture	septembre à
Bridge	mercredi 1er septembre à 14 h
Chorale	septembre à
Mémoire	septembre à
Peinture	mardi 7 septembre à 10 h
Visite de Paris	septembre à

L'état d'avancement des travaux

**Où en sont les négociations pour les
Lauriers roses ?**

Les projets

Atelier d'écriture

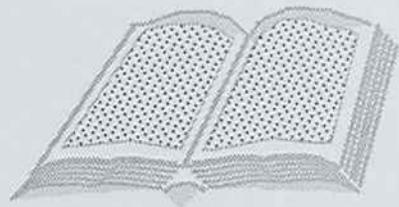
Bridge



Chorale



Mémoire



Peinture



Visite de Paris



Yiddish



2011/11/11
 - exp. 1/1/11 - 11. 11. 11 - libération 60e
 - Police L 28 6/11
 - A. C. 16/6 - M. 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11
 - p. M. - C. 16/6 - 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11
 - Y. 11. 11. 11 - A. 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11
 - 11. 11. 11 - 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

- les langues roses - Appréhension de la situation B/LA
 - Délégation du C. 11. 11. 11
 - 11. 11. 11 - 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

CRIF de la fin Limon + Jado
 SP... 250...
 C. 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11
 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

Renouvellement des cotisations

CARAC ou le 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

Aidez-nous dans notre combat contre la résurgence de la bête immonde et pour que chacun puisse vivre en Paix dans le pays qu' il a choisi et qui lui a accordé asile, et que les anciens, au péril de leur vie, ont décidé de défendre, les armes à la main, en s'engageant volontairement.
 N'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2004 penser à nous faire un don pour lequel vous recevrez un CERFA, vous permettant de le déduire de vos impôts

11 mai 2004

26/6/11 - 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11
 11. 11. 11 - 16. 11. 11 - 11. 11. 11

de a Shoah

Fonds UEVACJEA. Paris CDJC. Mémorial



notre

Volonté

l'Union des Engagés Volontaires, Anciens Combattants Juifs leurs Enfants et Amis

26, rue du renard 75004 Paris (association loi 1901)

01 42 77 73 32 fax 01 42 77 52 59

union-des-engages-volontaires@wanadoo.fr

l'Union est indispensable

Nous saluons le rapport de Jean Christophe Ruffin* qui nous conforte dans notre position sur l'antisémitisme. L'importation du conflit israëlo-palestinien dans notre pays, permettant tous les amalgames, culpabilise les juifs français et l'extrême droite qui n'a pas renié son passé et n'a jamais renoncé à ses pulsions antijuives s'en empare. Dans l'époque trouble que nous vivons, l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs a plus d'un rôle à jouer.

Les anciens de la guerre 14/18, ceux de 39/45 d'origine étrangère ont prouvé d'une façon exemplaire leur attachement à leur patrie d'adoption. Ils ont par le sang versé acquis le droit pour eux-mêmes et leurs enfants d'être des citoyens de la République à part entière.

L'antisémitisme qui se réveille nous oblige à réagir à tous les niveaux. Nous ne pouvons tolérer l'injustice des attaques que nous subissons.

L'Union doit continuer son combat politique pour la défense de la communauté juive, pour la défense des libertés fondamentales, celles du respect du citoyen quel qu'il soit.

Elle doit poursuivre son combat pour le respect de la laïcité et la saine cohabitation de tous ses membres dans une République démocratique. L'Union doit se développer et continuer à jouer son rôle social et culturel dans toutes ses activités.

Nous faisons appel aux générations plus jeunes pour commémorer le souvenir des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, et perpétuer la mémoire de la Shoah.

Conjuguons nos forces pour un avenir plus humain!

Joseph Okonowski

*rapport demandé par M. Raffarin, premier ministre à J.C. Ruffin, écrivain, sur l'antisémitisme en

la "CLAIMS CONFERENCE"

peut accorder, sous certaines conditions, des indemnités à ceux qui ont été cachés pendant la guerre 39/45.

Un formulaire est à retirer au CASIP COJASOR

47 bld de Belleville 75020

tel : 01 49 23 71 46

en précisant que vous êtes membre de l'Union

CARTE du COMBATTANT d'Afrique du Nord

De nouvelles dispositions concernant l'attribution de la carte de combattant ont été promulguées récemment.

La durée minimum du séjour en Afrique du Nord a été ramenée à 4 mois date à date.

N'hésitez pas à refaire votre demande si celle-ci s'était soldée par un échec.

L'Assemblée générale extraordinaire se tiendra

le lundi 29 novembre 2004 à 15 h. au siège.

Elle sera suivie d'un cocktail qui marquera également

l'inauguration de nos locaux rénovés.

Grande vente aux enchères des tableaux des artistes de l'Atelier d'art

de l'Union des Engagés Volontaires, Anciens combattants juifs, leurs
Enfants et Amis
aux profit de ses œuvres sociales et culturelles

le dimanche 19 décembre 2004

- Exposition à partir de 14 heures

- Vente à 17 heures

. dans le local

26 rue du Renard 75004 Paris 2^e étage.

métro : Rambuteau

Pensez à vos cadeaux de fin d'année !

Venez nombreux,

acquérir une œuvre de qualité à des conditions avantageuses !



ILS NOUS FONT MARCHER !

Merci aux Marcheurs.

Les sympathiques randonnées pour tous niveaux et
tous âges incitent à cette activité physique oh! combien salubre à notre santé.

Le choix judicieux des sites et des cheminements est un enchantement.

BREF, une activité à pratiquer pour prendre sonses pieds.

Contacteur: R.J.I.T . Les Randonneurs Juifs de l'île de France

Jean Claude Fichtencweijg

90 rue de Cambronne -75015 Paris

Savoureusement drôle et tendre

Ballade en mère

Après sa création au Musée d'Art et d'Histoire
du Judaïsme, et devant l'enthousiasme du
public, reprise de ce spectacle humoristique et
musical autour du thème de la mère juive, à
**l'Union des Engagés Volontaires Anciens
Combattants juifs, leurs Enfants et Amis**

Les samedi 11 décembre 2004 à 20 h 30 et,
dimanche 12 décembre à 15 h

avec **Gérard GROBMAN**, comédien

Sylvie SYVANN, chanteuse

Denis CUNYOT, pianiste

Mise en scène de **Gérard GROBMAN**

Vu le nombre limité de places, il est prudent de
réserver au : 01 42 77 73 32 PAF: **16 euros**

UEVACJEA 26 rue du Renard 75004 Paris

Métro: Rambuteau et Hôtel de Ville

Avis de recherche : toutes personnes ayant connu :
PITCH ami de Louis Hemons dit Loulou sont priées de se
mettre en contact avec : Christiane Laurent 58 ave. de la
Clairière 77330 Ozoir la Ferrière

La Butte aux Cailles

"au temps des cerises"

sortie de Paris du 15 octobre 2004

Délaissant Chinatown, sa vie trépidante et ses hautes
tours, nous avons goûté au cadre charmant de ce quartier
du 13^e.

Maisons basses, passages fleuris, rues et chemins aux
noms évocateurs gardent l'empreinte du village autrefois
traversé par la Bièvre qui faisait tourner les moulins du
Père Croulebarbe, arrosait ses vignes et ses champs et
au fil des saisons faisait vivre les villageois.

Chaque coin de rue révèle l'historique de ce monde
ouvrier d'autrefois. Créées dès mars 1871 pour défendre
l'outil du travail, les premières coopératives furent gérées
par les ouvriers du monde artisanal et rural de la Butte.

Et en l'honneur des Communards, l'émouvante petite
place de la Commune et les enseignes chantant Jean-
Baptiste Clément rappellent aux passants que la Butte
aux Cailles fut l'un des hauts lieux des Journées sanglan-
tes de mai 1871, l'une des pages noires de l'histoire de
Paris.

Nadia Grobman

La prochaine sortie dans Paris aura lieu
le 26 novembre 2004 et aura pour thème :
de "l'Académie Royale de Musique" - 1669
au Palais Garnier.

Les Soixantièmes anniversaires du débarquement allié en Normandie, de la libération de Paris et du débarquement en Provence

Cette année fut faste en cérémonies commémoratives de ces événements historiques. Lorsque l'on rend un hommage aussi grandiose et aussi solennel pour de tels anniversaires, il est toujours difficile de faire la part de ce qui revient à l'Histoire proprement dite et de ce qui relève de la légende et du mythe. Il convient d'ajouter à cette dualité les considérations politiques actuelles qui veulent que l'on construise l'Europe en tournant les pages noires du passé, lesquelles, aujourd'hui pourraient ternir quelque peu cet élan fraternel européen. N'avons nous pas vu cette fraternisation émouvante entre anciens combattants alliés et allemands lors des cérémonies, sur les champs de bataille et dans les cimetières militaires ? La fraternité politique du présent entraîne la fraternité des armes du passé on ne retient donc de l'histoire que l'affrontement de braves soldats de part et d'autre, les uns américains, anglais, français et autres alliés mourant pour la libération de la France, les autres, ne faisant que leur devoir de bons soldats allemands.

Il est tout de même important de rétablir entre autre, quelques faits. Le débarquement allié en Normandie n'a pas été décidé pour libérer la France mais pour éviter que les troupes soviétiques prennent seules le contrôle de l'Allemagne. D'ailleurs l'état-major américain avait tout bonnement décidé de placer la France sous son administration et était venu avec un plan, l'AMGOT, La France libérée ne pouvant même pas émettre sa propre monnaie.

C'est par crainte d'une éventuelle prise de pouvoir des communistes à Paris que le général de Gaulle obtint des alliés qu'il puisse envoyer la 1^{ère} DB du général Leclerc libérer Paris.

Jusque-là la capitale ne figurait dans aucun plan militaire, l'ordre ayant été donné aux troupes alliées de la contourner pour rejoindre au plus tôt l'Allemagne.

A l'exception de l'hommage rendu au colonel Rol-Tanguy chef des FFI de Paris et de la région pari-

sienne, de celui de Maurice Kriegel-Valrimont ou encore aux espagnols des chars de la brigade Dronne qui furent les premiers à entrer dans la capitale, on peut regretter que l'on ait "oublié" la part importante et souvent prépondérante des immigrés de la Résistance et plus particulièrement celle des combattants Juifs, les Volontaires étrangers de 1939, ceux de la résistance et ceux des combats de la Libération à l'exemple du Colonel Gilles (Joseph Epstein), qui précéda de quelques semaines Rol Tanguy dans la direction en chef des forces de la Résistance.

Ce qui fut encore plus regrettable, c'est qu'on n'a pas rappelé ou si peu et si rarement, lors de ces cérémonies, ce que fut la barbarie nazie, une guerre qui embrasa le monde, mit l'Europe à feu et à sang. Une guerre menée au nom de la prétendue supériorité de la race germanique et qui provoqua la mort de 53 millions de personnes, la réduction à l'état d'esclaves de 12 millions d'êtres humains dans l'enfer concentrationnaire, l'anéantissement dans les camps d'extermination et ailleurs de 6 millions d'hommes, femmes et enfants parce que Juifs et de plus de 500 000 tziganes. Oradour, Villeneuve d'Asq, les pendus de Tulle, les exactions, la torture, les exécutions sommaires, la répression sanglante contre les résistants et les otages, sont ainsi devenus par la nature même de ces cérémonies de simples et négligeants épiphénomènes de l'Histoire. Il est grave de banaliser de facto toutes ces monstruosités et d'absoudre ainsi chaque soldat allemand dont rarissimes furent ceux qui ne participèrent pas aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité.

La construction de l'Europe, l'amitié franco-allemande ne peuvent en aucun justifier ces "arrangements" avec l'Histoire. Ils participent ainsi à une certaine forme d'occultation et par conséquent à des formes de révision forts préjudiciables.

David Douvette

A propos de l'antisémitisme

Notre Union s'implique dans le domaine de la politique à chaque fois que des dangers et des événements mettent en péril la communauté juive de France. Nos anciens ont suffisamment payé le prix du sang et des larmes pour que l'association qu'ils ont créée, reste en permanence, rigoureusement vigilante. Bien que les médias s'en fassent moins l'écho nous constatons que les manifestations néonazies se multiplient notamment en Alsace, que les profanations de tombes juives et de lieux de cultes continuent, que les murs de France sont couverts en maints endroits de graffitis antisémites, qu'il règne dans de nombreux milieux de la société française un climat latent qui ne demande qu'un prétexte pour que se libère la parole antisémite.

Certes le gouvernement et les politiques sont très clairs dans leur condamnation, mais nous attendons toujours que soit arrêtés jugés et condamnés tous ces énergumènes qui semblent défier et se moquer

de la Police et de la Justice.

Les problèmes du proche-orient ont malheureusement une influence considérable dans les manifestations d'un antisémitisme de plus en plus ouvert et de plus en plus violent, nourri stratégiquement par l'amalgame permanent entre politique israélienne et identité juive. C'est pourquoi nous sommes quelque peu inquiets des conséquences de la façon dont les médias français ont relaté la mort et les funérailles de Yasser Arafat.

Une avalanche de reportages et de rétrospectives historiques ont dressé un panégyrique dithyrambique du leader palestinien, manquant pour le moins de nuances et faisant de lui un martyr victime du seul Israël.

Nous craignons à juste raison que cette campagne médiatique n'échauffe un peu plus les esprits déjà contaminés et en entraîne d'autres.

David Szejnbaum

Août 1944 / Août 2004

60° Anniversaire de la Libération de la France

1er août 2004, à l'initiative de la Commission Mémoire Normandie 60è Anniversaire, je suis retourné avec d'autres vétérans de la 2è DB sur la plage où nous avons débarqué depuis l'Angleterre, le 1er Août 1944 à St Martin de Vareville, à **UTAH BEACH** ! ...

C'est de là que nous nous sommes élancés ensuite, sans jamais nous arrêter, avec la rage, et le chagrin, l'espoir au cœur, pour la libération de la France. Alençon d'abord, la porte, vers Paris, la Libération de Paris : quelle fête ! Celle de Strasbourg ensuite... Jusqu'au cœur de l'Allemagne, à BERCHTESGADEN, le nid d'aigle de Hitler que la 2è DB a investi !

Mon fils a tenu à m'accompagner, lui aussi a débarqué, juste un mois après moi, mais dans la vie, au Maroc, pendant que son père libérait encore Paris. Il a soixante ans maintenant, comme mes souvenirs !

Je vous passe les cérémonies officielles : Discours, drapeaux, décorations "Mémoire Normandie", remises par de tout jeunes enfants des écoles que l'on avait associés à ces célébrations, retrouvailles entre anciens

Un moment, j'ai quitté la cérémonie en douce : Je voulais revoir "ma plage" juste derrière le monument dédié à Leclerc. Le petit chemin de sable par lequel nous montions de la plage vers l'intérieur était encore le même. La mer était si calme, si paisible, et si vide !

Moi je l'ai revue, avec tout l'horizon plein de bateaux à perte de vue, avec tous les ballons dans le ciel au-dessus de nos barques, c'était fantastique.

Du bateau, on voyait au loin les éclairs rougeoyants de la ligne de front, on entendait très loin le roulement ininterrompu de la canonnade. La tête de pont était faite par les Américains, nous venions en renfort pour la percée vers l'intérieur.

La marée était basse, et les autres bateaux se vidaient déjà des hommes et du matériel qui gagnaient la côte. Mais notre bateau s'était amarré devant un énorme cratère de mine que le capitaine n'avait pu voir à haute mer, il restait encore 2 m d'eau devant notre pont abattu. Nous ne pouvions sortir. Notre bateau tout seul a dû attendre la marée haute pour changer de place et nous permettre de débarquer.

Pendant que nous devions attendre, j'ai sauté du pont-levis sur le sable mouillé.

C'était le soir, 5-6 heures. Je voyais devant moi la côte, et tout le pays, toute la France derrière ce ruban de côte. Cela faisait presque 2 ans que je m'étais évadé avec ma si courageuse Esther, traqués dans la neige des Pyrénées-Espagne-Maroc-Algérie-frontière tunisienne-Angleterre ! Et me voici de retour. J'avais le cœur serré : je me suis baissé, pris du sable dans mes mains... mais oui, comme au

cinéma ! C'était sincère, c'était spontané. Mes camarades qui n'avaient pas voulu se mouiller m'interpellaient du haut du bateau : "alors Teicher tu es heureux ? te voilà rentré chez toi !" et je me disais : la-bàs, derrière cette ligne, sont encore ma mère, mon père, mes sœurs... et je ne sais pas où, je ne sais même pas s'ils sont encore vivants ?

À marée haute, après avoir changé de place, nous avons débarqué tout seuls en pleine nuit, puis rejoints à toute allure (non sans incident, mais cela est une autre histoire), notre unité déjà très loin dans les terres, où m'attendait aussi mon première baptême du feu ! Voilà le première jour et la première nuit de mon retour.

Le lendemain des cérémonies, mon fils et moi avons pris un jour pour revoir les autres sites du débarquement : **Depuis 60 ans, je n'étais jamais revenu.**

Omaha Beach, les familles s'y baignaient autour du monument élevé dans la mer : seuls les drapeaux des alliés tout au long de la plage rappelaient le passé.

La pointe du Hoc, qui seule est restée dans l'état de la bataille. La France en a donné la concession aux Américains, qui ont maintenu les restes du champ de bataille, avec son sol criblé d'entonnoirs, les casernes allemandes fortifiées enterrées, rendues accessibles aux visiteurs.

Et le Cimetière Américain :

avec ses 40.000 croix alignées (dont des Maghen David) dans un si beau jardin sur la mer. Le gardien et guide du cimetière : un vétéran américain qui guidait un groupe de visiteurs à tout de suite reconnu mes insignes. " Un Leclerc la 2e DB" ! a -t- il expliqué aux visiteurs ébahis, en me tapant sur l'épaule et me serrant les mains. Puis il a emmené le groupe avec moi vers les grandes tables explicatives des champs de bataille. Il a sorti de sa serviette une grande photo de Leclerc, avec sa canne légendaire, débarquant sur ce même UTAH BEACH dont je revenais. "**Leclerc Circus**" lui ai-je rappelé en riant: c'est ainsi que les Américains nous appelaient.

Nous avons terminé notre pèlerinage au Mémorial de Caen, un musée du martyre de toute l'Europe, un musée pour la paix que tous, devraient visiter.

Le reste de mon odyssée a été enregistré par la Commission de la Mémoire de l'Union sur trois heures de cassette, depuis le débarquement jusqu'au cœur de l'Allemagne, jusqu'à la Victoire.

En conclusion : Je ne suis ni chauvin, ni militariste, et je hais les guerres ; toutefois, s'il y avait jamais eu une guerre juste et justifiée, ce fut celle-ci, et je suis fier de l'avoir faite en volontaire. Où serions-nous ? où serait l'Europe ? si ce débarquement extraordinaire n'avait pas eu lieu ? Posez-vous la question.

**Je suis retourné
sur ma plage
par
notre camarade
Louis TEICHER
ancien
de la 2è DB**



Participation au 60^e anniversaire du débarquement à Arromanches et au Mémorial de Caen



MISSION DU 60^{ème} ANNIVERSAIRE
DES DÉBARQUEMENTS ET DE
LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

1944 | 2004

Des trains spéciaux ont transporté les invités de la gare St Lazare vers Caen et ensuite acheminement vers la plage du débarquement à Arromanches. Trois tribunes étaient dressées. Celle du milieu étant réservée aux personnalités officielles. (Devant les tribunes un grand stade était aménagé pour les cérémonies). En attendant les officiels, le public a eu droit aux concerts de fanfares de différentes nations ayant participé au débarquement.

Enfin après 15 heures on a pu admirer l'arrivée des voitures emmenant les chefs d'Etat des plus grandes nations du monde, mais non seulement, car beaucoup de pays ont été représentés.

La cérémonie a commencé avec un discours du Président Jacques Chirac, rendant hommage aux nations qui se sont dressées contre le nazisme.

Des représentants de 14 nations ayant participé au débarquement ont reçu les insignes de la Légion d'Honneur, suivi d'un défilé des vétérans du débarquement chacun dans l'uniforme de son armée.

Dans une 2^{ème} partie, il y a eu des projections rappelant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les persécutions et les souffrances des populations. Il est regrettable que dans aucune de ces représentations on n'a pu voir un signe distinctif de la persécution des juifs qui étaient pourtant la cible première des hitlériens.

Cependant, dans un reportage radiodiffusé, il a été rappelé que dans les cimetières où reposent les soldats tombés pendant le débarquement, on peut voir des croix mais aussi des Etoiles de David. Et bien que n'ayant pas pris part au débarquement de Normandie, une brigade Juive recrutée en Palestine par les Britanniques a combattu à BIR-HAKEIM, sous le drapeau à l'Etoile de David et a été reconnue par le

6 juin 1944

6 juin 2004

Général KOENIG. On peut également mentionner que les juifs incorporés dans toutes les armées combattantes, ont pris une part importante dans toutes les batailles soit en uniforme soit dans la clandestinité.

A la fin de la cérémonie d'Arromanches, des cars ont été mis à la disposition du public, pour ceux qui voulaient se rendre au Mémorial de CAEN. J'ai pu assister à cette nouvelle cérémonie. Pour la première fois depuis le débarquement un Chancelier allemand a participé à cet événement. Le 6 juin 1944 les allemands de l'époque considéraient le débarquement comme une invasion. Aujourd'hui, leur interprétation a changé, et ils le considèrent comme une libération des peuples. Le Président CHIRAC, et le Chancelier SCHRÖDER ont prononcé des allocutions qui se sont achevés par des accolades. Bien que prononcé en allemand on a pu comprendre le discours du Chancelier traitant aussi des thèmes d'actualité comme le terrorisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Beaucoup de jeunes ont participé à ces manifestations. Le calot de la Légion Etrangère ainsi que le badge de l'Union que je portais ont fait l'objet de plusieurs demandes de renseignements. J'ai pu expliquer qu'en

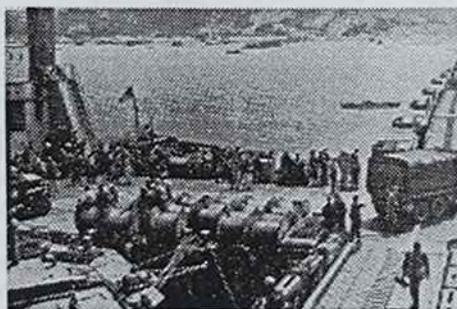
1939 ce calot était porté par les "Engagés Volontaires" dont une majorité de juifs, qui s'étaient enrôlés pour défendre leur patrie d'adoption.

Dans les trains qui nous ont conduits à CAEN, la SNCF a mis à la disposition des voyageurs une documentation relatant le sabotage des voies ferrées pour les transports au service des allemands. Il est regrettable que ces sabotages ne se soient pas produits dans l'acheminement des déportés vers les camps de la mort.

Pour conclure je dirais que l'événement le plus pathétique de cette journée a été le défilé des vétérans dont certains fatigués par l'âge ont apporté le témoignage vivant de leur bravoure.

Souhaitons que le sang versé donne à réfléchir aux jeunes générations et qu'ils prennent conscience de l'immoralité des tueries et de l'esclavage.

Paul Roche



Assemblée générale du "Maguen David Adom" du 6 mai 2004

L'Union, représentée par Rosette Zilberstajn, faisait partie des diverses associations juives présentes, soit 16 au total. Compte rendu des points débattus et approuvés:

- 1) satisfaction d'avoir pu cette année faire l'achat d'une ambulance
- 2) pour être sur les lieux et porter les premiers secours le plus rapidement possible, l'acquisition d'une moto se révèle indispensable
- 3) décision prises d'apporter une augmentation des indemnités perçues par les victimes des attentats
- 4) fait de haut intérêt, "un accord d'entraide mutuelle a été conclu entre le Maguen David Adom et la Croix Rouge Française"

En conclusion, le Maguen David Adom sollicite ses délégués et les associations de lui permettre d'aboutir à la réalisation des très nombreux projets en cours. R. ZYLBERSTAJN

Président :
Jo Okonowski
Directeur de la publication :
David Douvette
Secrétaire :
Brigitte Sellam
Dessins : Emile Jaraud
Maquette :
François Szulman
Mise en page :
Henri Stainber
Photos :
Henri Zytnicki,
Marcel Apeloig,
Rédacteurs :
Nadia Grobman,
Simon Grobman,
Paul Roche
Louis Teicher

PROTESTATION

Monsieur le Président, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les profanations à caractère raciste qui sont intervenues ces derniers mois dans certains cimetières Suite aux inscriptions antisémites découvertes au mémorial de Douaumont, le Président de la République a condamné, dans un communiqué du 7 mai dernier, avec indignation, ces actes scandaleux et irresponsables qui offensent la Nation tout entière à travers le souvenir de ses fils de confession juive morts pour la France.

Je tiens à vous préciser que, par circulaires des 10 avril et 31 juillet 2003, j'avais appelé l'attention des préfets sur les profanations et les dégradations de cimetières militaires ou de lieux de mémoire.

A toutes fins utiles, je vous rappelle que les dispositions pénales actuellement en vigueur permettent de réprimer les faits de profanation de monuments funéraires.

En effet, l'article 225-17 du code pénal punit d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende la violation ou dégradation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures ou de monuments édifiés à la mémoire des morts.

Ces peines sont doublées lorsque ces faits ont été

accompagnés d'atteinte à l'intégrité du cadavre.

Comme l'a rappelé la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans un arrêt du 2 juin 1953, ces dispositions n'ont pas seulement pour but de sanctionner les atteintes portées aux tombes, mais aussi tout acte qui tend directement à violer le respect dû aux morts.

C'est ainsi que, les investigations conduites à la suite de récentes profanations ont permis, à plusieurs reprises, d'arrêter les auteurs de ces actes odieux.

La lutte contre ces actes odieux qui nourrissent l'actualité, qu'il s'agisse de profanations ou d'actes antisémites racistes, exige désormais qu'une veille citoyenne et permanente viennent appuyer le devoir de mémoire.

Notre détermination est totale, nos volontés sont toutes mobilisées, pour faire barrage à ces atteintes insupportables aux principes et aux valeurs qui fondent notre pacte républicain.

Pour ma part, je poursuivrai sans relâche et avec une conviction redoublée, la mission fondamentale de transmission de la mémoire qui m'est confiée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Hamlaoui MEKACHERA

Suite à nos protestations concernant les profanations dans les cimetières, nous avons reçu la réponse suivante du Ministre des Anciens Combattants.

Message de l'U F A C à l'occasion du 11 novembre 2004

L'année 2004 marque le 90^{ème} anniversaire de la première bataille de la Marne et le 86^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui mit fin à la Grande Guerre.

Dès les premiers jours, les armées allemandes repoussent les troupes françaises sur l'ensemble du front, de la Belgique au Nord de la France. Malgré la résistance héroïque de nos soldats à Charleroi et à Maubeuge, les Allemands se retrouvent rapidement à 30 kms de Paris

En septembre 1914, le général GALLIENI réquisitionne les taxis de la capitale et leur ordonne de transporter la garnison de Paris sur le front des opérations, tandis que le Général MAUNOURY, à la tête de la VI^{ème} armée, participe avec succès, à la contre-offensive.

En cette commémoration du 11 Novembre 1918, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) rend hommage aux sacrifices et aux souffrances des victimes de ce conflit mondial qui a coûté 13 millions de morts parmi les belligérants. Pour sa part, la France déplore 1.500.000 morts, 3 millions d'invalides et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Les monuments aux morts de nos villes et villages rappellent les sacrifices des " Poilus " qui permirent à

la France de rester libre et de recouvrer l'Alsace et la Lorraine.

L'UFAC condamne avec la plus grande fermeté les nombreuses profanations de monuments et sépultures constatées notamment à Verdun et en Alsace, comme elle condamne avec force toutes formes de terrorisme et tous les agissements et formes de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et d'exclusion.

Elle souhaite que les valeurs républicaines et laïques de tolérance, d'acceptation des différences soient enseignées dans des cours d'instruction civique à l'école, au collège et au lycée. Ces valeurs doivent également être rappelées aux adultes qui trop souvent les ignorent.

Les anciens combattants et les victimes de guerre ont un devoir de mémoire et de vérité à remplir auprès des jeunes générations pour qu'elles demeurent vigilantes et ne soient pas condamnées à vivre des drames comparables. L'Union

Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre œuvre en faveur de la paix entre les peuples et souhaite que les conflits se règlent par la négociation, conformément à la Charte des Nations Unies.

Vive la France Vive la République Vive la Paix !

l'Union Française des Associations de combattants et victimes de guerre (UFAC)

Commission du Dernier devoir

Pour tous vos problèmes de Dernier devoir,

Brigitte Sellam et François Szulman se tiennent à votre disposition

au 01 42 77 73 32

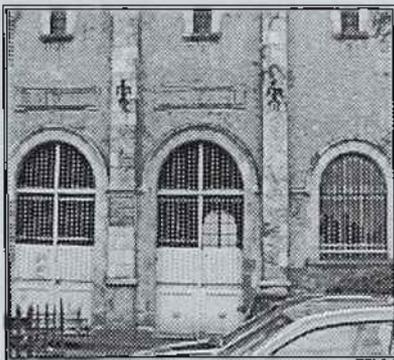
L'évènement à Châteaumeillant

Le 20 novembre prochain, à Châteaumeillant, dans le département du Cher, aura lieu une cérémonie au cours de laquelle sera dévoilée une plaque qui remerciera les habitants de cette commune. Entre 1939 et 1945, cette petite ville de 2500 âmes avait recueilli près de 500 réfugiés provenant pour la plupart du XI^e arrondissement de Paris. Parmi ceux-ci, environ quarante familles juives représentant plus de cent personnes. Il y eut une vingtaine d'arrestations, mais presque tous échappèrent à la déportation, sauf trois. Ida Rozenberg-Apeleig et sa famille faisait partie de ces réfugiés. Récemment, un petit livre lui fut donné en cadeau.

Il s'intitulait "Résistance...avant l'oubli". L'auteur, Roger Sandrier évoque son parcours de résistant, et il cite plusieurs personnes bien connues du père d'Ida. La Résistance, ils l'avaient faite ensemble ! Désireuse de connaître davantage cette histoire, Ida s'adressa à Jean-Claude Sandrier, le fils de Roger Sandrier, décédé depuis quelques années. Ce fils, est député du Cher. Une rencontre a lieu dans les salons de l'Assemblée Nationale. Le courant passe, ils envisagent de travailler ensemble à un travail de mémoire. Ida connaît quelques familles qui, comme ses parents et elle-même étaient réfugiées à Châteaumeillant. Elle les contacte et ils se réunissent. Une quarantaine de personnes constituent un collectif. Ce sont tous, bien sûr, des rescapés. Enfants à l'époque, ils ont aujourd'hui plus de soixante ans. Six d'entre eux sont nés à Châteaumeillant.

Quoi faire pour remercier ces gens qui leur ont permis de survivre ? Les faire nommer Justes ? Pas simple. Tous ces habitants qui ont hébergé ces Juifs ne sont pas connus. Pourquoi certains et pas les autres, ce ne serait pas équitable. Pourquoi ne pas faire nommer " Juste " la ville entière ?

Ida prend contact avec le Comité français pour Yad Vashem. Hélas, cela



n'est pas possible. Le titre de " Juste devant les Nations " est nominatif. De plus le dossier à monter est assez complexe.

Alors, il lui vient l'idée de faire apposer une plaque qui évoquerait ce sauvetage, dont le premier mot serait : " MERCI ". Projet proposé au collectif qui approuve et adopte.

Avec l'aide du député Jean-Claude Sandrier, Ida rencontre le maire de Châteaumeillant. Cette rencontre ne se fit pas sans quelques difficultés. Le maire actuel est prudent, il ne comprend pas tout de suite de quoi il

MERCI

Entre 1940 et 1944, une quarantaine de familles juives trouvèrent refuge à Châteaumeillant.

Intriguées et pourchassées par le gouvernement de Vichy et par l'armée allemande qui occupait tout le pays, elles furent pour la majorité d'entre elles, sauvées par le silence et l'action de la population, à l'exception de trois personnes arrêtées et déportées.

Aujourd'hui, en 2004, les enfants de ces familles, viennent, en apposant cette plaque, à honorer tous ces gens qui, en pleine connaissance des risques encourus, les sauvèrent de l'arrestation et de la déportation.

Novembre 2004

s'agit, il redoute une invasion de " groupes " ou une récupération politique. Enfin, le 3 juin dernier, au cours d'une séance exceptionnelle du

Conseil municipal présidée par le maire, Monsieur Magnin-Faysot, Ida expose le projet. Tout le monde écoute. À la fin, deux conseillers posent quelques questions. Le maire se contente de dire : " Nous vous avons entendue, merci madame ". Au moment de se quitter, il prend Ida par le bras et lui souffle : " Envoyez-moi votre dossier ".

Les mois passent. En septembre, Ida appelle la mairie de Châteaumeillant. C'est le maire qui répond. Il grommelle qu'ils ont autre chose à faire. En fait, il avait caché qu'une commission avait été constituée. Quelques jours plus tard, Ida est avisée de l'accord intervenu pour la date et le lieu où sera apposée cette plaque. Entre temps, Ida, toujours aidée par Jean-Claude Sandrier avait pu consulter les Archives départementales du Cher.

Elle pensait qu'une dizaine de familles étaient cachées à Châteaumeillant. À Bourges, dans les archives, en consultant les listes des Juifs, parfaitement répertoriés, on trouve 141 personnes, enfants, femmes et hommes qui vécurent dans la commune, de quelques jours à plusieurs années. Les habitants de cette petite ville sont d'autant plus méritants pour leur action de protection et de sauvetage. Peu à peu, l'histoire du comportement des châteaumeillants est reconstituée. On découvre qu'un gendarme, lorsqu'il savait qu'un ordre de mission d'arrestation arrivait, se rendait chez un boulanger et disait : " Sale besoin ce soir ".

Après, c'était une chaîne qui s'employait à prévenir les familles juives de ce qui pouvait arriver. Avec la complicité des habitants, ils étaient cachés. Ainsi la très grande majorité survécurent jusqu'en 1944.

Voici pourquoi, le 20 novembre prochain, toutes ces familles, leurs descendants seront là-bas avec leurs enfants et petits-enfants pour découvrir cette plaque de remerciement.

Ida Apeleig

Plusieurs amis de l'Union ont assisté le 19 septembre 2004 au cimetière de Bagnoux, devant le Monument de l'Union des Engagés Volontaires Juifs Anciens Combattants, à la cérémonie du Yiskor à la mémoire des déportés juifs. Cette cérémonie organisée par l'Union des Sociétés Juives de France s'est déroulée en présence de : Monsieur Nisim Zvili Ambassadeur d'Israël, des représentants des autorités civiles, religieuses, et des différentes Associations de la communauté. Madame Stepha Skumik Présidente d'honneur du Farband (USJF) dans son allocution en Yiddish a rappelé que "traumatisés, martyrisés, les rares rescapés des camps de la mort, ne pouvaient ni raconter ni parler de leurs incroyables souffrances, et que nous étions réunis ici pour leur rendre hommage et

rappeler la mémoire des 6 000 000 de victimes de la Shoah dont 1 500 000 enfants. Différentes personnalités se sont succédées à

la tribune pour rendre hommage aux déportés et résistants en rappelant la lutte héroïque des Juifs dans la résistance et leur engagement dans les armées alliées sur tous les fronts. Dans son allocution Madame Skumik a rendu hommage aux "Justes parmi les Nations " qui ont sauvé un grand nombre de juifs.

Elle a souhaité au nom des sociétés juives de France une Bonne Année, en exprimant ses vœux de Paix pour l'Etat d'Israël et ses voisins arabes. Une allocution en Judéo espagnol a été prononcée. La cérémonie s'est terminée par un office religieux.

Henri Zytnicki

**Yiskor à la mémoire
des déportés juifs
organisée par l'Union
des Sociétés
Juives de France**



.....Enfin du neuf !

La rénovation de nos locaux permet désormais de répondre avec bonheur aux multiples demandes de nos Adhérents et Amis. En plus de nos activités actuelles, il reste suffisamment d'espaces-temps libres pour accéder à ce service :

la mise à votre disposition de nos locaux .

Alors n'hésitez pas. veuillez contacter
Emile Jaraud ou Annie

Le 21 octobre 2004 a été dévoilée au 43 rue des Couronnes à Paris dans le 20^{ème} arrondissement, dans l'immeuble où il habitait avec ses parents, une plaque à la mémoire de Jacques KIPMAN dit "Bruno", jeune résistant juif des FTP-MOI du bataillon CARMA-GNOLE, tué à Lyon le 11 juin 1944 pendant une action contre un officier allemand.

Ont pris la parole:

M Jean-Michel Rosenfeld adjoint au maire du 20^{ardt}.

Mme Odette Christienne adjointe au Maire de Paris, chargée de la mémoire et du monde combattant.

M Jacob Szmulewicz compagnon d'armes de Bruno a relaté les raisons de son engagement dans la résistance, puis les circonstances de sa mort.

Le docteur Daniel Kipman, son neveu, nous a parlé de sa famille, de son père engagé volontaire, prisonnier de guerre, de sa mère et de sa sœur qui ont été déportées à Auschwitz. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs une minute de silence a été observée.

Notre Union était représenté par notre porte drapeau ainsi que de nombreux amis.

Henri Zytnicki

Le renouvellement des cotisations s'il est le reflet de votre attachement à notre association est également pour celle-ci le moyen de subvenir à ses besoins. Nous sommes persuadés que vous ne manquerez pas de répondre favorablement à cette demande de mise à jour.

M., Mme, Melle _____
demeurant _____

Tel _____ email _____

renouvelle son adhésion à l'UEVACJ-EA
et vous adresse ci-joint un chèque
de 30 euros x _____ = _____ euros.

Si vous ajoutez généreusement un don vous recevrez par retour un document CERFA pour le déduire dans votre déclaration d'impôts.

Aussi n'hésitez pas à nous communiquer le nom et l'adresse de votre famille et amis susceptibles de marquer leur intérêt à notre association.

M., Mme, Melle _____
demeurant _____

Tel _____ email _____

Le carnet de l'Union nos peines

Loudmer loheved(Eva) décédée le 27 mai 2004

Lelièvre Philippe décédé le 9 août 2004,
fils d'Ida Lelièvre

et neveu de Nadia et Simon Grobman

Loudmer Huna(Henri) décédé le 13 septembre 2004

Cukierman Michel décédé le 15 novembre 2004

erratum

dans le précédent carnet, dans l'annonce du décès de M. Boris Holban, il fallait lire :
responsable militaire
de la région parisienne
des FTP-MOI.
(Général de Brigade en Roumanie)

La souscription* 2005 est lancée.....Tous nos remerciements pour leurs dons à :
Mme Livartowski : 600 euros
M. Serge Szkop : 1000 euros
à notre Président d'honneur Ilex Beller : 500 euros.

* CERFA pour déductibilité aux impôts